

VISA a publié

Le FN au travail, Éditions Syllepse, 2003

FN, le pire ennemi des salarié.es, Visa, 2010

Contre le programme du FN, un argumentaire syndical, Visa, 2012

Barrage syndical antifasciste, Visa, 2014

Lumière sur mairies brunes, tome 1, Éditions Syllepse, 2015

Face au FN et à toute l'extrême-droite, réponses et ripostes syndicales, Visa, 2016

Lumière sur mairies brunes, tome 2, Éditions Syllepse, 2017

VISA, 22 ans de luttes contre l'extrême-droite... Et ce n'est pas fini !, Visa, 2018

Lumière sur mairies brunes, tome 3, Éditions Syllepse, 2020

S'armer contre l'extrême droite, Visa, 2022

www.visa-isa.org

assovisabis@gmail.com

©Auto édition 2022

Visa 80-82 rue de Montreuil, 75011 Paris

INTRODUCTION

Avec 89 député.es, le parti de Marine Le Pen va empocher près de 10,3 millions d'euros de dotations publiques par an. Une manne financière bienvenue alors que le parti est endetté de plus de 20 millions d'euros.

Chaque vote rapportant 1,64 euro aux partis qui ont présenté plus de 50 candidats ayant obtenu plus de 1 % des voix, le RN peut ainsi prétendre recevoir plus de 6,9 millions d'euros.

Ajoutez à cela les 89 députés élus, multipliés par les 37 400 euros qu'ils rapportent à leur formation, et le parti à la flamme pourra compter sur cette manne financière de près de 10,3 millions d'euros.

De quoi rembourser une bonne partie de l'emprunt contracté auprès du grand copain démocrate Poutine !

Et avec plus de 300 attachés parlementaires, dont un grand nombre a déjà été débauché des partis de droite, la professionnalisation du parti est en marche.

Ces 2 éléments changent la donne car ils peuvent permettre au RN d'accomplir enfin son projet de normalisation et de favoriser son accession à des pouvoirs encore plus importants, la présidentielle de 2027 étant plus que jamais dans son viseur.

La plus grande vigilance reste donc de mise et les

militant.es antifascistes devront redoubler d'arguments et d'éclairages pour que les salarié.es ne se trompent pas de colère.

A ce sujet, les votes des député.es RN lors de la première session parlementaire de juillet 2022 sont éclairants et méritent d'être popularisés pour démontrer leur imposture sociale :

- Contre la motion de censure,
- Pour la promotion de l'intéressement,
- Abstention sur la revalorisation des APL,
- Pour la ridicule revalorisation des retraites,
- Pour la réouverture des centrales à charbon,
- Pour la loi sur le pouvoir d'achat qui empêche l'augmentation du Smic,
- Pour la suppression de la redevance télé

Les député.es d'extrême droite n'hésitent pas à s'allier avec la droite contre les intérêts des salarié.es.

Ce n'est pas une nouveauté mais il faut le répéter : Le FN/RN est un parti pro capitaliste, anti pauvres, anti jeunes, traditionaliste et anti écologique.

Les pedigrees détaillés des 89 député.es à la chemise brune que VISA a compilé dans ce fascicule l'illustrent aisément.

Ils sont classés par ordre alphabétique des noms de famille.

D'ici 2027 et les prochaines législatives, le RN fait le pari

de la respectabilité et s'en donne les moyens en encadrant ses élu.es : La cheffe de file de l'extrême droite leur a expliqué que la cravate, qui n'est plus obligatoire à l'Assemblée nationale, leur reste recommandée par tradition ; Sébastien Chenu vérifie et corrige chacun de leurs discours ; Quant à Renaud Labaye, le nouveau et très discret secrétaire du groupe RN à l'Assemblée, il est en charge du recrutement des attachés parlementaires.

Pourtant, et ce n'est pas le moins cocasse, l'histoire de l'extrême droite est fortement marqué par un antiparlementarisme primaire et virulent, doublé d'un poujadisme exacerbé.

Leurs votes et les incohérences avec leurs discours seront donc à scruter, à analyser et à diffuser pour apporter de nouvelles preuves que le Rn est toujours le pire ennemi des salarié.es.

La machine semble bien huilée, la locomotive tire ses wagons, à nous de tout mettre en œuvre pour faire dérailler ce train chargé de dynamite antisociale.

AUTOPSIE DES IMPOSTEURS RN À L'ASSEMBLEE

M. Franck Allisio 12e des Bouches-du-Rhône

Élu avec 19 175 voix (51,37 %) face à Eric DIARD (LR). Auparavant Sarkozyste et président national des « Jeunes actifs » des Républicains, il rejoint le Front national en 2015. Son copain Philippe Vardon, élu à ses côtés à la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, estime que « c'est sans doute le plus militant des technos et le plus techno des militants du Rassemblement national ». Franck Allisio a le genre de profil qui va bien avec les faux plafonds aseptisés du nouveau siège du parti d'extrême droite : quadragénaire poli, issu des rangs de l'UMP, expérience en cabinet ministériel, propre sur lui pour les plateaux télé. Avec cela, jamais un mot plus haut que l'autre, docile avec la chefferie lepéniste et gardant des contacts avec ses anciens amis de droite.

Collaborateur: **Marc Antoine PONELLE** (26 ans) délégué national aux argumentaires à Génération Nation, candidat à la mairie du 9ème arrondissement de Paris avec Serge FEDERBUSCH en 2020, liste Aimer Paris avec le soutien RN et du parti chrétien démocrate. Étudiant en droit des collectivités territoriales. Il est candidat dans le canton de Vidauban aux élections départementales 2021 avec Coline HOUSSAYS. Âgé de 25 ans, en préparation d'un master 2 en droit des collectivités, se destinant au droit public, ce fils d'avocat bourguignon est tombé dans la politique alors qu'il était lycéen. D'abord actif militant à l'UMP en 2012 pour

Nicolas Sarkozy, puis en 2014 pour Nathalie Kosciusko-Morizet, il a été déçu par cette droite qui se renie et marche de concert avec la gauche et les mondialistes. Séduit par les prises de position du RN, notamment sur la priorité nationale, l'immigration de masse, la sécurité des biens et des personnes, il rejoint ce parti qui le nomme responsable du FNJ en Île-de-France, puis numéro 2 de Génération Nation. Installé à Lorgues depuis un an, Marc-Antoine succombe au charme du Haut-Var et décide de se rendre utile pour ses compatriotes varois. Il s'engage donc dans cette élection départementale avec une farouche détermination à conquérir le canton de Vidauban.

Mme Bénédicte Auzanot 2e du Vaucluse

Élue avec 19 223 voix (52,19 %) Face à Sylvie VIALA (MoDem-Ensemble). Tête de liste aux dernières municipales à Cavillon, engagée depuis 2014, élue locale sans dérapages connus.

Suppléant : **Valery DURY**, 46 ans, avocat barreau d'Avignon, candidat 2021 canton de Sorgues, ancien responsable des jeunes RPR du Vaucluse.

4 collaborateur·ices:

André-Yves BECK: 61 ans, ancien responsable de Jacques Bompard, mairie d'Orange, de 1995 à 2013, puis dircab de Ménard de 2014 à 2016. Par la suite, candidat FN/RN face à la ligue du sud à Orange.

Albert CATOIO : 44 ans, ancien dirigeant d'une pizzeria à Caumont sur Durance, radiée en 2021. Auparavant installé à Vitrolles, il est cofondateur de l'association

“action village” avec Virgil Palazzolo (disquaire), qui a pour but la promotion de la vie de quartier contre les centres commerciaux. A un compte twitter et compte youtube sans intérêt. Antivax.

Catherine RIMBERT: conseillère municipale Carpentras, conseillère régionale paca pour le RN.

Jacques Henri DU ROHAN CHABOT : 46 ans, ancien dircab de André Santini à Issy-les-Moulineaux, puis dircab de Ménard. A aussi bossé avec Christine Boutin. Noblesse (comte pour lui, baronnie pour elle). Fiancé à Aliénor de Mandat Grancey (31 ans) depuis mars 2022, analyste financière, gestionnaire de patrimoine. Lien avec le catholicisme intégriste + royalisme.

M. Philippe Ballard 2e de l'Oise

Élu avec 21 451 voix (55,83 %) face à Chanez HERBANNE (La République en marche-Ensemble).

Responsable syndical CFTC, il participe de 2014 à 2015 au combat contre la fermeture de LCI. De 1989 à 2008, il est conseiller municipal et adjoint au maire du Plessis-Trévisé (Val-de-Marne), le centriste Jean-Jacques Jégou. En septembre 2020, il adhère au Rassemblement national (RN)²². Il est candidat sur la liste du RN conduite par Jordan Bardella aux élections régionales de 2021 en Île-de-France.

M. Christophe Barthès 1ère de l'Aude

Élu avec 23 914 (53,56 %) face à Sophie COURRIÈRE CALMON (Parti socialiste-Nupes).

Christophe Barthès adhère à l'Union pour un mouvement populaire (UMP) pendant moins d'un an. Depuis 2010, il occupe les postes de conseiller régional d'Occitanie et depuis 2015 de délégué départemental du Rassemblement national de l'Aude. Il est candidat aux élections municipales à Trèbes en 2014 et est élu conseiller à cette occasion. Il est réélu en 2020. Il est également candidat pour le RN aux sénatoriales de 2020, mais n'est pas élu. Il est candidat et élu aux régionales pour le FN en 2010 sur la liste de France Jamet, en 2015 sur la liste de Louis Aliot et enfin en 2021 pour le RN sur la liste de Jean-Paul Garraud. A la région, il siège aux commissions "Agriculture, agroalimentaire & Viticulture" et "Eau & Prévention des risques". Aux élections départementales, il se porte candidat dans le Canton de Peyriac-Minervois en 2011, supprimé par la réforme territoriale, puis dans le canton de la Montagne d'Alaric en 2015 et 2021, mais le binôme qu'il forme avec Régine Pont est battu par le binôme présenté par le Parti socialiste. Le 19 juin 2022, lors des élections législatives de 2022, il remporte le second tour de la première circonscription de l'Aude avec 53,56 % des voix. Il est élu député et succède à Danièle Héryn, alors que le Rassemblement national remporte les trois circonscriptions du département¹¹. Il était également candidat dans cette circonscription en 2017, mais s'était incliné au second tour avec 41,35% des suffrages. En dehors de la politique, Christophe Barthès est agriculteur et viticulteur.

M. Romain Baubry 15e des Bouches-du-Rhône

Gendarme pendant deux ans, gardien de prison pendant

cinq ans, puis policier à Nîmes (Gard), après avoir travaillé au sein de la brigade de nuit à Cavaillon, dans le Vaucluse. Fils de commerçants

M. José Beurain 4ème de l'Aisne

Élu avec 17 587 voix (57,15%) face à Marc DELATTE (LRM-Ensemble)

Agé de 50 ans, il est par ailleurs conseiller municipal (Chauny, Aisne) et conseiller de la communauté d'agglomération Chauny Tergnier La Fere.

M. Christophe Bentz 1ère de la Haute Marne

Opposé au droit à l'avortement, il affirme en 2011 que l'IVG est un « génocide de masse ». De juin 2010 à juin 2011, il est le président des Jeunes pour la France (JPF), la branche Jeunes du Mouvement pour la France (MPF). Il est alors exclu par Philippe de Villiers pour avoir parlé de races humaines dans son ouvrage Décrypter l'antiracisme en une heure. Il cofonde alors le Mouvement des valeurs pour la France dissident, qui se fonde dans Souveraineté, indépendance et libertés l'année suivante. En 2018, il fonde avec Marion Maréchal et Pierre Meurin l'Institut des sciences sociales, économiques et politiques de Lyon (ISSEP) où il enseigne la sociologie électorale et le droit des collectivités territoriales.

M. Pierrick Berteloot 15ème du Nord

En 2020, il est candidat aux élections municipales à Bourbourg. Élu conseiller municipal, il devient délégué

aux cérémonies patriotiques et militaires et aux cimetières. L'année suivante, en 2021, il est investi par le Rassemblement national candidat aux élections régionales dans les Hauts-de-France. En raison de son engagement politique, le maire de Bourbourg lui retire ses délégations.

M. Bruno Bilde 12ème du Pas-de-Calais

Il adhère au Front national à l'âge de 15 ans, en 1991. Il suit Bruno Mégret lors de la scission du parti en 1998, puis revient au FN en 2001. Il est présenté comme « l'un des artisans » de la stratégie de dédramatisation du Front national. Il est élu conseiller régional de Lorraine en 2004, puis conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais en 2010. En 2007, alors qu'il s'installe dans le Pas-de-Calais, il convainc Marine Le Pen, avec Steeve Briois, de s'implanter à Hénin-Beaumont. Devenu un proche, puis le compagnon de Steeve Briois, il est nommé chef de cabinet de Marine Le Pen en 2011, puis directeur de la communication dans l'équipe de campagne lors des élections de 2012. Il se montre « omniprésent lors de la campagne présidentielle aux côtés de Marine Le Pen ». Il indique alors qu'il « ne [sera] probablement jamais candidat à une élection comme les législatives » car il est bègue. Il est aujourd'hui le « conseiller spécial » de cette dernière, et membre du bureau politique, de la commission d'investiture et du comité central du FN. Lors du congrès du FN de novembre 2014, il arrive à la 11e place pour l'élection du comité central, ce qu'Abel Mestre présente comme « un très bon résultat pour cet inconnu du grand public, mis sur la touche juste après les scrutins de 2012 » ; lui-même se dit « très étonné de ce résultat

». En 2014, il contribue à la victoire du parti à Hénin-Beaumont. Il est adjoint au maire chargé des affaires générales et juridiques, de la communication et des relations publiques. D'après *Le Monde*, il occupe le rôle de « maire FN bis ». Il est un temps assistant parlementaire de Sophie Montel au Parlement européen. Dans le contexte de l'affaire des assistants parlementaires du FN, il certifie assurer sa mission et juge l'enquête « complètement aberrante ». En mars 2015, le conseiller municipal communiste David Noël demande la démission de Steeve Briois et Bruno Bilde car « ils sont tous deux au cœur d'enquêtes judiciaires sur de graves soupçons de fraude ». Il faisait référence à un article du *Monde* évoquant l'affaire des assistants parlementaires du Front national au Parlement européen. Steeve Briois et Bruno Bilde ont perdu le procès en diffamation qu'ils avaient engagé contre David Noël et le journal *L'Humanité*, qui avait relayé la demande de l'élu communiste. Lors des élections législatives de 2017, il est élu député dans la douzième circonscription du Pas-de-Calais, avec 55,1 % au second tour. Il démissionne alors de ses mandats d'adjoint au maire et de conseiller régional, Marie-Chantal Blain lui succédant. Au sein du FN, *Le Figaro* le situe en 2017 parmi « les non alignés, de par leur engagement ancien au Front, leur proximité personnelle avec la présidente du FN, soit par la neutralité prudente qu'ils ont observée dans les récents conflits ». Après les élections nationales de la même année, Sophie Montel, une fois démise par le FN au sein du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, met en cause un « clan » auquel il appartiendrait, avec Louis Aliot et Nicolas Bay, et qui militerait en faveur d'une «

union des droites » à laquelle elle s'oppose. Considéré comme un fidèle de Marine Le Pen, il est accusé par les proches de Marion Maréchal de vouloir purger le parti. En 2021, *Médiacités* indique que Bruno Bilde et Steeve Briois « sont les seuls à faire partie de l'intimité » de Marine Le Pen au sein du RN, avec Philippe Olivier et Marie-Caroline Le Pen. Le 14 janvier 2018, la presse annonce que Bruno Bilde est accusé de harcèlement sexuel envers d'anciens assistants parlementaires à savoir Alexandre Benoit, Mickaël Ehrminger et Aloïs Navarro. Lors des élections législatives de 2022, il se porte candidat à sa succession et est réélu au second tour avec 56,3% des voix.

M. Emmanuel Blairy 1ère du Pas-de-Calais

Emmanuel Blairy naît et grandit à Lens. Ses parents sont employés par la commune, dont son oncle Louis Blairy est un temps conseiller municipal. À partir de 2006, il est fonctionnaire territorial de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin. Il est membre du Rassemblement National. En juin 2017, il devient suppléant du député José Évrard élu dans la troisième circonscription du Pas-de-Calais. Il lui succède à la députation de la troisième circonscription le 7 janvier 2022, à la suite de son décès. Il siège à l'Assemblée nationale parmi les non inscrits. Il est candidat aux législatives de 2022, mais dans la première circonscription du Pas-de-Calais, remportant 35,61 % des voix au premier tour et est élu au second tour avec 55,77 % des voix.

Mme Sophie Blanc 1ère des Pyrénées Orientales

Née à Toulouse il y a 54 ans, cette docteure en droit et avocate au barreau de Perpignan y vit depuis plus de vingt ans. Conseillère régionale depuis 2015, elle est adjointe au maire, en charge de l'éducation et de la restauration scolaire.

M. Frédéric Boccaletti 7ème du Var

Le néodéputé Rassemblement national Frédéric Boccaletti a des casseroles. Beaucoup. Il a été condamné pour « violences en réunion avec arme », a pioché dans la caisse de son ancien parti, a tenu une librairie négationniste... « Le vrai visage de Frédéric Boccaletti. Celui d'un homme dégueulasse, pervers, misogyne, sexiste et raciste. » Sur son compte Facebook (1), le 15 juin, l'ancien militant du RN Sébastien Ausserre multiplie les adjectifs négatifs pour qualifier Frédéric Boccaletti, alors candidat du RN dans la septième circonscription du Var aux élections législatives. Pour appuyer ses propos, Sébastien Ausserre publie un échange par Messenger avec l'homme politique d'extrême droite qui date d'octobre 2017. À l'époque, il est son collaborateur au conseil régional, et Frédéric Boccaletti lui envoie une vidéo pornographique dans laquelle une actrice sort de son anus un plug à tête de cochon. « Bon ramadan », commente Boccaletti. « Une vidéo très vulgaire », pointe Sébastien Ausserre auprès de StreetPress, qu'il estime être une insulte « envers les musulmans ». Pour ce maître-nageur, ce genre de messages auraient été envoyés « à de nombreux militants ». Le quadragénaire est un rouage essentiel du

parti d'extrême droite dans le Sud. Il a arrêté l'école en 5e et a enchaîné les petits boulots dans la cuisine. Frédéric Boccaletti n'a cessé de gravir les échelons du FN puis du RN. Il a été le directeur de campagne de toutes les élections régionales en Paca depuis plus de dix ans : en 2010 pour Le Pen père avec un certain succès puisque les deux hommes sont d'ailleurs élus au conseil régional ; en 2015, il officie pour Marion Maréchal Le Pen, et en 2021 pour Thierry Mariani. Il est à chaque fois réélu. Celui qui se décrit comme « fidèle, loyal, combatif » est aussi le président du groupe FN régional depuis 2017. Un homme bien installé en somme. « C'est un baron, un pur produit du RN et un admirateur de Jean-Marie Le Pen à ses tout débuts », énumère un observateur local. « C'est le parrain du coin », souffle une sudiste du RN. Un tempérament éruptif confirmé à StreetPress par de nombreuses sources. « En réunion, très peu de personnes posent des questions. Moi, à la troisième que je posais, Frédéric Boccaletti partait en cacahuète. Il hurlait, il insultait. C'est la politique de la terreur », se rappelle un ancien militant et candidat local, présent sur la liste des régionales de 2015 qui évoque aussi un crachat lancé au visage d'une militante du FN après une réunion houleuse dans le Var en 2013. Laurent Lopez, ancien conseiller général et ex-ami de Boccaletti, se souvient lui, l'avoir vu « quasiment sauter sur la table pour essayer d'aller frapper Joëlle Melin [élue en 2022 députée RN dans les Bouches-du-Rhône]. Il était hors de lui ». Avant d'être un inconditionnel du Rassemblement national, Frédéric Boccaletti a « trahi » le front. Alors qu'il est adhérent au FN depuis ses 21 ans en 1994 et a été secrétaire départemental adjoint du

FNJ, il quitte le parti à la flamme en 1999 lors de la scission avec Bruno Megret et rejoint le Mouvement national républicain (MNR) de ce dernier. Là-bas, Frédéric Boccaletti a été accusé de piocher dans la caisse, comme l'a raconté une première fois Le Point en 2015. De nouveaux documents signés du trésorier adjoint du MNR, que s'est procuré StreetPress, attestent que Frédéric Boccaletti a prélevé « à ses fins personnelles » 6.500 francs, soit environ 990 euros, auxquels se sont ajoutés 7.440 francs (1.130 euros) de « frais et d'amendes suite aux chèques sans provisions et levé d'interdit bancaire ». L'histoire semble logiquement être restée en travers de la gorge de Megret. « Je n'ai rien à vous dire là-dessus », répond le sécessionniste quand on veut l'interroger sur l'incarcération de Boccaletti en 2000, narrée par Libération à l'époque. Un soir de mois d'août, Frédéric Boccaletti colle des affiches à Six-Fours-les-Plages avec un autre militant megrétiste, Pierrick Boutroix. Le futur député et son comparse croisent cinq jeunes hommes. Frédéric Boccaletti va alors leur chercher des noises. S'ensuit une altercation où ils les traitent de « sales nègres », contre « sales fachos » pour les jeunes d'en face. L'histoire se transforme en une course-poursuite en voiture, perdue par Boccaletti. Devant les jeunes, qui se seraient procurés une batte de baseball selon les deux militants d'extrême droite, Frédéric Boccaletti sort un flingue – sans permis de port d'armes – qu'il donne à son comparse. Ce dernier tire, dit-il, « en l'air ». Sauf que des impacts de balles sont découverts à hauteur d'homme, à 1m60 et 1m20 du sol. S'il n'a pas fait de victime, Frédéric Boccaletti est condamné pour « violences en réunion

avec arme » à un an de prison, dont six mois fermes. Depuis son entrée à l'Assemblée, les médias présentent le député comme le fondateur d'une librairie « connue pour proposer des ouvrages négationnistes ». L'épisode date d'un peu plus d'un an après sa première adhésion au FN, au mitan des années 90. Frédéric Boccaletti reprend le stock d'une boutique de livres d'extrême droite au cœur de Toulon : la librairie Alaïs. Il renomme l'échoppe Anthinéa, en référence à un ouvrage de l'écrivain monarchiste et antisémite Charles Maurras.

Mme Pascale Bordes 3ème du Gard

Elle a osé comparer implicitement, en citant Bertolt Brecht, la lutte contre le burkini à la lutte contre le nazisme. Diplômée d'études approfondies en droit pénal et sciences criminelles de la faculté de droit de Montpellier, spécialisée en droit de la famille, elle s'inscrit au barreau de Nîmes en 1986, avant de s'installer à nouveau à Bagnols-sur-Cèze en 2004. En 2020, elle est élue conseillère municipale de Bagnols sur la liste emmenée par Corine Martin. L'année suivante, elle est candidate aux départementales dans le canton de Redessan en tandem avec Jean-Marie Launay, mais est battue par Gérard Blanc et Muriel Dherbecourt. Elle est élue députée sous la bannière du Rassemblement national pour la 3^e circonscription du Gard en 2022, avec 51,32 % des voix, battant ainsi le député sortant Anthony Cellier (48,68 %). Sa suppléante est Catherine Dellong-Meng, établie aux Angles

M. Jorys Bovet 2ème de l'Allier

Jorys Bovet exerce le métier de chauffeur-livreur, il est le premier représentant de ce métier à siéger à l'Assemblée nationale. Il habite le bassin de Vichy, et revendique « des attaches familiales » à Montluçon. Il rejoint le Rassemblement national en 2020. Il est élu député le 19 juin 2022 dans la deuxième circonscription de l'Allier avec 50,22 % des suffrages

M. Jérôme Buisson 4ème de l'Ain

Élu avec 22 601 voix (62,27%) face à Philippe Lerda (LFI-Nupes). Jérôme Buisson est un professeur d'italien exerçant dans deux établissements privés de Bourg-en-Bresse. Titulaire d'une licence en civilisation étrangère à l'université de Bologne, il obtient en 1999 un CAPES à l'université Jean-Moulin-Lyon-III. Il enseigne l'italien entre 2000 et 2015. En novembre 2014, il devient conseiller municipal de Bourg-en-Bresse et conseiller de la communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse. En janvier 2016, il devient délégué départemental de la fédération du Front national de l'Ain. Il figure dans la liste localiste présentée par le Rassemblement national pour le rééquilibrage territorial lors des élections sénatoriales de 2020 dans l'Ain. En octobre 2020, il reprend son activité d'enseignant mais en tant qu'indépendant. Il est élu conseiller régional de la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2021.

Lors des élections législatives de 2022, il est élu député pour le Rassemblement national dans la quatrième circonscription de l'Ain

M. Frédéric Cabrolier 1ère du Tarn

Sa première campagne électorale date de 1993 à Vaour. "Il faut vraiment avoir la foi pour durer pendant 30 ans", confiait ce fervent catholique, à l'heure de sa victoire. "C'est la foi en mon pays. J'ai le cœur profondément français", insistait-il en ajoutant : "J'aurais aussi à cœur de défendre les forces de l'ordre et les agriculteurs. Je veillerai à ce que l'école ne soit pas un champ d'expérimentation sociologique mais un lieu d'apprentissage. C'est un sujet qui interpelle les parents, tous bords confondus. Il faut restaurer l'autorité à l'école, c'est ainsi que les maîtres et les maîtresses seront respectés. Pas d'autorité, pas de calme. Pas de respect, pas de progression."

M. Victor Catteau 5ème du Nord

Il affiche « sympathiquement » le fait de « préférer les chiens aux migrants ». Il avait également diffusé sans leur consentement des images d'étudiantes voilées à la faculté de Lille.

M. Sébastien Chenu 19ème du Nord

Membre du Parti républicain (PR), de Démocratie libérale (DL) puis de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), il participe au sein de ce dernier parti à la fondation de l'association GayLib, pour la défense des droits LGBT ; il est ensuite secrétaire général de l'UMP, chargé de la diversité culturelle. De 2005 à 2007, il est chef adjoint de cabinet de la ministre Christine Lagarde. En 2014, il rejoint le Rassemblement bleu Marine (RBM), mouvement rattaché au Front national (FN). Devenu

collaborateur de Marine Le Pen, il est nommé délégué national du RBM et devient conseiller régional des Hauts-de-France en 2016. Lors des élections législatives de 2017, il est élu député dans la dix-neuvième circonscription du Nord. Il est nommé peu après porte-parole du Front national, devenu Rassemblement national (RN) en 2018. Les listes qu'il conduit aux élections régionales de 2021 dans les Hauts-de-France recueillent 25,6 % des voix au second tour, derrière celles de Xavier Bertrand. Il est vice-président de l'Assemblée nationale depuis le 29 juin 2022. Sébastien Chenu naît le 13 avril 1973 à Beauvais. Il est le fils d'un marchand de meubles et d'une fonctionnaire de justice au tribunal de Beauvais. Il est le frère du journaliste de mode Alexis Chenu. Il est pacsé avec Emmanuel Taché (dit Emmanuel Taché de la Pagerie), un agent contractuel de la fonction publique territoriale et ancien attaché parlementaire, élu député du RN en juin 2022 dans la 16e circonscription des Bouches-du-Rhône. Il est, d'août 2008 à septembre 2012, conseiller auprès du délégué interministériel à la communication du gouvernement et directeur du Service d'information du gouvernement (SIG). À ce poste il est notamment chargé de « coacher » dans leur communication une douzaine de ministres. En 2013, il fonde SCConseils, une agence-conseil en communication institutionnelle, spécialisée notamment en affaires publiques, en relations publiques et en gestion de l'e-réputation. Il indique que cette entreprise est « en sommeil légal et juridique depuis novembre 2014 ». Sébastien Chenu indique avoir voté FN pour la première fois aux élections européennes de mai 2014. Après avoir été présenté à Marine Le Pen par

Gilbert Collard, il rejoint le Rassemblement bleu Marine (RBM) en décembre 2014, obtenant le poste de responsable de la culture. Il devient également animateur du CLIC (Culture Liberté et Création), un collectif rassemblant une petite cinquantaine de professionnels de la culture acquis aux idées du FN. Son ralliement, présenté par Marine Le Pen comme « un signal très important » fait l'objet d'une conférence de presse. Sébastien Chenu justifie son choix en affirmant « que l'UMP est devenu le Tea Party à la française. Ils sont beaucoup plus conservateurs que le FN-RBM ». Ce ralliement témoigne de « la capitalisation grandissante du FN sur les griefs de la communauté LGBT envers les partis de droite et de gauche ». Candidat sur les listes de Marine Le Pen lors de l'élection régionale de 2015 en Nord-Pas-de-Calais-Picardie, il est élu conseiller régional. En septembre 2018, alors que le groupe FN est menacé de scission, Alexis Salmon, conseiller régional des Hauts-de-France, indique à L'Express que « par sa personnalité, [...] Sébastien Chenu [...] cristallise les tensions ». Quelques jours plus tard, afin d'essayer d'enrayer les départs de conseillers régionaux, Sébastien Chenu démissionne de la vice-présidence du groupe Rassemblement national. Dans La Voix du Nord, Alexis Salmon et Olivier Normand, récemment démissionnaires, décrivent Sébastien Chenu comme « un opportuniste », « une coquille vide » selon Alexis Salmon. André Murawski, également conseiller régional démissionnaire, le décrit comme « le Rastignac de Marine Le Pen ». Il est également assistant parlementaire de Dominique Bilde. Le 29 février 2016, lors d'un bureau politique, la direction du FN lui confie la fusion de trois fédérations du

nord de la France, dont il devient secrétaire départemental. Médiacités indique qu'il a pour mission de « remettre en ordre de bataille les 3 000 adhérents nordistes partagés entre trois fédérations (Flandre, Lille et Valenciennes) alors en bisbille ». L'Express indique alors qu'il « s'est rendu indispensable à Marine Le Pen ». Il prend également la direction de la cellule « Idées et Image » du dispositif de campagne présidentielle de Marine Le Pen, en tandem avec Philippe Olivier ; d'après Marine Le Pen, celle-ci « est complètement libre et peut travailler sur les affiches, les tracts, les meetings et la lumière, les déplacements, tout ». En juin 2017, Marc de Boni du Figaro estime qu'il est proche de Florian Philippot ; cependant, d'autres articles de presse ne le présentent pas comme étant « philippotiste ». Pendant l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle de 2017, il invite personnellement Aurélien Verhassel, leader de Génération identitaire dans le Nord et tenancier d'un bar lillois réservé « à la race blanche », à assister à un meeting de Marion Maréchal-Le Pen à Lécluse. Après le départ de Florian Philippot en septembre 2017, il est nommé, avec Julien Sanchez et Jordan Bardella, porte-parole du parti. Le Monde indique en octobre 2017 qu'il « comble auprès de la dirigeante du FN le vide laissé par le départ de Florian Philippot ». Dans la perspective de la refondation du FN annoncée par Marine Le Pen, il défend une réorganisation profonde de l'organigramme et un changement du nom du parti. Après que le Conseil constitutionnel a censuré l'ex-article 24 de la loi pour une sécurité globale préservant les libertés visant notamment à mieux « protéger la police », Sébastien Chenu se prononce en faveur d'une modification de la Constitution,

laquelle ne permettrait pas l'adoption de certains dispositifs sécuritaires, et de la sortie de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH).

Le 28 juin 2022, Sébastien Chenu pose sa candidature à la présidence de l'assemblée nationale. Il retire dès le second tour. Le lendemain, il obtient un des six sièges de vice-président de l'assemblée en récoltant 290 voix. Ce score surprenant indique qu'il a bénéficié des voix de députés de la majorité présidentielle et de la droite puisque son groupe parlementaire ne compte que 89 membres.

M. Roger Chudeau 2ème du Loir-et-Cher

Ancien inspecteur de l'éducation nationale, agrégé d'allemand avec de longues expériences d'enseignement en Afrique, il a fait partie des « Horaces », un groupe d'experts rassemblés pour bâtir le programme de Marine Le Pen. Lui s'est chargé de la partie éducative. Très proche des chasseurs, il milite pour la valorisation du gibier.

Mme Caroline Colombier 3e de la Charente

Elle a pris sa carte au Front National de la Jeunesse, quand elle avait 15 ans, en 1974. Avocate au Barreau de Paris, elle a été candidate aux Législatives à Paris en 1977, mais n'a pas été élue. Mère de quatre enfants, et grand-mère de 14 petits-enfants, elle a été directrice juridique et RH dans plusieurs grands groupes : Thomson Multimedia, TNT (Transports), Lejaby (lingerie féminine), puis à l'association française de l'aluminium. Caroline Colombier a aussi été journaliste pigiste au

Parisien Libéré pour des chroniques juridiques, puis aux infos générales du Quotidien de Paris. Elle a fait du parachutisme et de l'équitation.

Mme Annick Cousin 3ème de Lot-et-Garonne

Annick Cousin adhère au Front national en 2013 ou 2014. En tête au premier tour des élections départementales de 2015 dans le Pays de Serres avec 30,69 % des suffrages exprimés, elle échoue au second tour avec 28,61 %, derrière la gauche et l'UMP. Lors des départementales de 2021, elle obtient 18,42% des suffrages et ne se qualifie pas pour le second tour. Lors des élections régionales de la même année, elle figure en deuxième position sur la liste de la section électorale du Lot-et-Garonne et est élue. Elle intègre la commission Infrastructures et transports. Le 11 octobre 2021, elle est nommée déléguée départementale du Lot-et-Garonne, et succède à Hélène Laporte.

Lors des élections législatives de 2022, elle se présente dans la troisième circonscription de Lot-et-Garonne. Elle est au même moment directrice de campagne de la candidate RN de la première circonscription du Lot, Cendrine Couturier, qui perd au premier tour. Le 19 juin, au second tour, Annick Cousin est élue avec 56,97 % des suffrages exprimés face au représentant de la NUPES, Xavier Czaplà

Mme Nathalie Da Conceicao Carvalho 2ème de l'Essonne

Nathalie Da Conceicao Carvalho est auto-entrepreneuse dans l'événementiel. Candidate aux élections législatives

de 2017 dans la 6^e circonscription de l'Essonne, elle est éliminée au 1^{er} tour. 5 ans plus tard, elle est de nouveau candidate mais dans la 2^e circonscription de l'Essonne où elle est élue députée pour la première fois. Elle est également déléguée de la fédération de l'Essonne du Rassemblement national depuis novembre 2021.

Elle est élue députée de la 2^e circonscription de l'Essonne depuis 2022 sous l'étiquette du Rassemblement national. Celle-ci ressort vainqueur des élections législatives face à Mathieu Hillaire, représentant de l'alliance NUPES, avec 53,27 % des voix

M. Jocelyn Dessigny 5^{ème} de l'Aisne

Né le 29 juin 1981 à Noisy-le-Grand, le nouveau député, dont le père était représentant de commerce, a grandi en Seine-et-Marne. Titulaire d'un BTS force de vente, il dirige actuellement une agence d'intérim à Soissons. Militant précoce, il raconte avoir commencé à coller des autocollants pour le FNJ lorsqu'il était collégien, avant de prendre sa carte en 2001. Après son installation dans l'Aisne, il s'engage auprès de Franck Briffaut. Membre du conseil municipal, il devient premier adjoint après la réélection de 2020.

Mme Edwige Diaz 11^{ème} de la Gironde

Née en 1987, Edwige Diaz suit des études d'espagnol et est titulaire d'un master. Son grand-père, communiste espagnol, a travaillé dans une centrale nucléaire. Électrice de Nicolas Sarkozy en 2007, elle adhère pendant un an à l'UMP. Déçue par la politique sécuritaire

du président de la République, elle ne lui renouvelle pas sa confiance en 2012 et décide de voter pour Marine Le Pen. Elle adhère au Front national deux ans plus tard après l'avoir rencontrée lors d'un meeting pour les élections européennes à Brive-la-Gaillarde le 18 avril 2014. En septembre 2014, elle est candidate aux élections sénatoriales. En décembre 2015, prise sous l'aile de Jacques Colombier, elle est candidate aux élections régionales et est élue. En 2016, elle succède à Jacques Colombier en Gironde à la tête de la fédération départementale. En juin 2017, candidate du Front national aux législatives de la 11^e circonscription de la Gironde, elle obtient 23,7 % des voix au premier tour, puis 42,98 % au second tour, perdant face à Véronique Hammerer de LREM. En 2020, elle est candidate aux élections municipales de Saint-Savin, commune de Haute-Gironde. Elle obtient 43,8 % des voix, perdant face au maire PS sortant Alain Renard. Secrétaire départementale du Rassemblement national en Gironde, Edwige Diaz est désignée en 2021 par son parti pour mener la campagne des élections régionales en Nouvelle-Aquitaine. Elle termine finalement deuxième au second tour avec 19,11 % des voix.

Elle est candidate aux élections législatives de 2022 pour le Rassemblement national dans la 11^e circonscription de la Gironde, et est élue au second tour avec 58,7 % des voix, face à la députée sortante Véronique Hammerer. Elle devient membre de la commission des Lois de l'Assemblée nationale

Mme Sandrine Dogor-Such 3ème des Pyrénées-Orientales

"Je veux réintégrer les soignants qui ont été mis dehors", déclarait-elle pendant la campagne. Habitant à Saint-Féliu-d'Avall et préparatrice en pharmacie, elle est également adjointe au maire de Perpignan, en charge des Affaires sociales. Candidate pour le Rassemblement national, Sandrine Dogor-Such s'est déjà présentée en 2017. Elle avait été battue au second tour.

M. Nicolas Dragon 1ère de l'Aisne

Elu avec 17 049 voix (54,53 %), âgé de 45 ans, il est par ailleurs conseiller municipal (Laon, Aisne) et conseiller de la communauté d'agglomération du Pays de Laon. Nicolas Dragon naît le 19 avril 1977 à Laon dans l'Aisne. À 17 ans, il décide d'adhérer au Rassemblement pour la République (RPR) en raison de son appartenance au « gaullisme social ». En 1995, il se présente aux élections municipales à Laon sur la liste RPR du maire sortant Jean-Claude Lamant où il est élu conseiller municipal jusqu'en 2001. Il devient ensuite délégué départemental des jeunes RPR jusqu'en 2000. Il se présente aux élections cantonales de 2001 dans le canton de Laon-Sud sans investiture de son parti comme candidat divers droite face au conseiller sortant, René Dosière et au candidat choisi par son parti, le maire de Laon, Jean-Claude Lamant. Il recueille 4,01 % des voix exprimés au premier tour de cette élection. Il se range ensuite parmi les déçus de Nicolas Sarkozy, estimant que l'ex-chef de l'État a échoué à « ramener l'ordre républicain » et il décide de s'éloigner de la politique. En 2016, la

communauté d'agglomération du Pays de Laon met fin à l'exploitation du Poma 2000 (mini tramway reliant la gare à la ville haute) de Laon en raison des coûts nécessaires à une seconde rénovation. Opposé à cette fermeture, Nicolas Dragon devient secrétaire de l'association « Agir pour le Poma » présidé par Jean-Michel Bévière afin de défendre une restructuration et un redémarrage de la ligne en s'opposant au démantèlement. En mars 2017, l'association « Agir pour le Poma » parvient à obtenir le classement provisoire des installations au titre des monuments historiques selon un communiqué cosigné par Nicolas Dragon et Jean-Michel Bévière. Intéressé par « le concept ni droite-ni gauche » porté par Emmanuel Macron, il sollicite l'investiture du parti En marche pour les élections législatives de 2017 dans la première circonscription de l'Aisne. Le parti investit finalement Aude Bono-Vandorme candidate. Après ces élections, il s'éloigne des idées de LREM. Envisageant une candidature pour les élections municipales de 2020 à Laon, cette situation crée des tensions au sein de l'association « Agir pour le Poma » jusqu'à la disparition de l'association. Il décide en novembre 2019 de présenter une liste autonome pour cette élection à Laon. Il obtient en février 2020 le soutien du Rassemblement national pour sa liste à Laon et ce dernier finit par adhérer au RN, car il retrouve ce « concept ni droite-ni gauche » par rapport à LREM. Lors de l'unique tour des élections municipales à Laon, sa liste obtient 9,76 %. Il est le seul membre de sa liste à être élu comme conseiller municipal à Laon et conseiller communautaire de la communauté d'agglomération du Pays de Laon. L'année suivante, Nicolas Dragon se présente comme

candidat du Rassemblement national en binôme avec Maryline Ledoux dans le canton de Laon-1 pour les élections départementales. Il échoue au second tour en obtenant 30,70 % face au binôme divers centre mené par Mathieu Fraise et Annie Tujek. Il devient en septembre 2021 le responsable du Rassemblement national dans l'Aisne en remplaçant Nicolas Bertin, maire d'Ambrief.

Pour les élections législatives de 2022, il est choisi par le RN comme candidat dans la première circonscription de l'Aisne. Il reçoit le 30 mai à Laon la visite de Marine Le Pen qui vient soutenir les candidats RN dans le département. Il arrive en tête au premier tour avec 33,14 % face à la députée LREM sortante Aude Bono-Vandorme qui a recueilli 23,39 % des suffrages exprimés. Il est élu député dans la première circonscription de l'Aisne le 19 juin 2022 en battant la députée sortante en recueillant 54,56 % des voix au second tour. Il devient membre de la commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire de l'Assemblée nationale

Mme Christine Engrand 6ème du Pas-de-Calais

En 2020, elle est élue conseillère municipale d'opposition à Calais. En 2021, elle est réélue au conseil régional des Hauts-de-France. Le 19 juin 2022, elle est élue députée dans la 6e circonscription du Pas-de-Calais avec l'étiquette Rassemblement national. Au premier tour de l'élection, elle obtient 30,33 % des suffrages exprimés et termine en deuxième position derrière la ministre de la Santé, Brigitte Bourguignon. Au sein d'une circonscription comptant 93 784 inscrits, elle est élue au second tour à

56 électeurs près avec 50,06 % des suffrages

M. Frédéric Falcon 2ème de l'Aude

Né à Besançon et domicilié à Narbonne, Frédéric Falcon devient consultant en système d'information, puis fonde en 2015 une entreprise de conseil en investissement immobilier. Lors des élections législatives de 2022, le 19 juin 2022, il est élu député de la deuxième circonscription de l'Aude, la circonscription de Léon Blum. Il s'oppose aux projets d'éoliennes offshore, au large de Gruissan et de Leucate, et milite pour que le passage de la ligne à grande vitesse Montpellier-Perpignan desserve Narbonne.

M. Grégoire de Fournas 5ème de Gironde

Il a rejoint l'exploitation viticole familiale en 2010, qu'il exploite avec son père. Il se positionne comme un défenseur de la chasse. Il a aussi mené « campagne » contre le projet de parc éolien à Lesparre. Le militant frontiste s'est forgé ses convictions idéologiques : souveraineté nationale, arrêt de l'immigration en France, défense des valeurs familiales traditionnelles. Il adhère au Front national en 2011, participe l'année suivante à la campagne présidentielle de Marine Le Pen comme simple colleur d'affiches.

M. Thibaut François 17ème du Nord

Conseiller municipal depuis 2020 et maire délégué à la Buisserie depuis 2021 il a 32 ans cadre de la fonction publique membre des commissions affaires européennes et affaires étrangères.

M. Thierry Frappé 10ème du Pas-de-Calais

Conseiller municipal depuis 2020 il est médecin à la retraite (70 ans) membre de la commission des affaires sociales.

Mme Anne-Sophie Frigout 2ème de la Marne

Ancienne vice-présidente de Debout la France et cofondatrice de l'Avenir français, parti allié au RN, cette trentenaire est professeure d'histoire-géo dans un collège de Fismes. Elle rejoint Debout la France en 2012, et en est la tête de liste pour la Marne aux élections régionales de 2015, au côté de Laurent Jacobelli. En 2021, elle est élue à la Région Grand Est sur la liste RN. La défense d'une "école du mérite" et de la cause animale sont deux de ses engagements de prédilection.

Mme Stéphanie Galzy 5ème de l'Hérault

Elue en obtenant 54 % des suffrages exprimés, elle a gagné près de 10 000 voix entre les deux tours passant de 13806 voix à 23695 voix. Une grande partie des voix du député sortant (LREM) se sont reportées sur elle.

Elle a 41 ans et a grandi à Agde et résidente aujourd'hui de Roujan (petite ville de l'Hérault). Elle a été commerçante, puis conseillère bancaire intérimaire à la Banque Postale de Béziers. Elle rejoint le FN en 2014. Elle s'est présentée aux municipales de Bessan en 2014, puis aux Départementales de 2015 sur le canton d'Agde. Elle figurait également sur la liste de Louis Aliot aux régionales de 2015, puis aux Départementales partielles de Lodève en 2019, de nouveau aux municipales d'Agde,

en 2020 sur la liste de Jean-Louis Cousin. En 2021, elle se présente à Cazouls-les-Béziers pour les élections départementales, puis aux Régionales avec Jean-Paul Garraud dans la foulée. «Je veux représenter la France d'en bas. Celle du peuple. Défendre le pouvoir d'achat, en passant la TVA de 20% à 5,5% et la retraite à 60 ans. L'identité il faut la défendre aussi , c'est elle qu'on transmet de génération en génération. Il faut en être fier » ». Et ajoute « la colère des Français, je la porte aussi car j'ai été au RSA, je suis allée avec les "gilets jaunes » . Passionnée d'architecture et de châteaux elle est membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées à l'Assemblée nationale.

Benard Mula son suppléant. Membre d'un club taurin de Béziers l'aficion bitteroise. Exploitant agricole à Roujan, il est « le défenseur du terroir ». "Les viticulteurs, les producteurs, les chasseurs, ne sont pas soutenus comme ils devraient l'être, dit cet ancien membre de la CPNT (mouvement rural) natif de Roujan. « Toute la culture traditionnelle de notre région est en train de s'essouffler voire de disparaître, notamment la langue. Ce sont nos racines et valeurs qui se perdent ».

M. Frank Giletti 6ème du Var

Né le 1er mars 1973 à Évreux, membre du RN depuis 1991 et secrétaire départemental. Un fidèle, aujourd'hui directeur général adjoint de la ville de...Fréjus, décidément très formatrice et attractive pour les encartés. Il a été dans l'équipe du FN qui, en 1995, avait conquis Toulon. Trois ans plus tard il était conseiller régional. Après l'explosion du groupe en 2002, il a

rencontré Rachline en traversant la rue, qui lui a trouvé un emploi séance tenante. Evidemment le député et le RN se placent en défenseurs du pouvoir d'achat des Français mais sans toucher aux profits et au pouvoir des multinationales et de la finance, juste pour détourner des voix et ça marche. On ne les voit jamais aux côtés des grévistes et des manifestants pour leur salaire, donc leur pouvoir d'achat, pour la création d'emplois, pour la retraite à 60 ans et à taux plein...

M. Yoann Gillet 1^{ère} du Gard

Membre du FN/RN depuis 2008, 35 ans. Sarkosiste à 16 ans, il est exclu par sa section locale qui le considère comme un soldat de l'ombre de la frange identitaire du FN. Il est élu conseiller municipal et devient directeur de cabinet de Julien Sanchez en cumulant les mandats locaux et régionaux. Il dirige le FN du Gard et se distingue pour ses parallèles hasardeux entre délinquance et immigration et pour le "surnombre de Kebabs".

M. Christian Girard 1^{re} des Alpes-de-Haute-Provence

Ce septuagénaire, originaire d'une famille modeste de quatre enfants implantée à Manosque depuis six générations, vit encore aujourd'hui dans une grande ferme. C'est en 2015 que, sollicité par l'UMP, dont il avait pris la carte, Christian Girard s'était lancé pour la première fois dans l'arène électorale aux départementales. Mais le parti de droite ne l'ayant finalement pas retenu, il était parti seul, sans étiquette.

Le constat avait été clair: "Sans parti, on ne passe pas". Séduit par le discours de Marion Maréchal-Le Pen aux élections régionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur, il rejoint le FN en 2017 pour les législatives. Il se présente dans la 2e circonscription, où Christophe Castaner l'emporte sous les couleurs de LREM. Devenu délégué départemental du FN en 2018, il vote le changement de nom du parti de Jean-Marie Le Pen dont, précise-t-il, il n'appréciait pas les déclarations. Et il se présente aux municipales à Manosque, en mars 2020. A nouveau défait, il siège sur les bancs de l'opposition. Finalement, il ne décrochera sa première victoire électorale qu'en 2021, à la tête de la liste RN des Alpes-de-Haute-Provence aux régionales.

M. José Gonzalez 10ème des Bouches-du-Rhône

Le doyen de l'Assemblée nationale, 76 ans, s'est illustré ce 28 juin, lors de la séance d'ouverture de la nouvelle législature, par un discours aux relents nostalgiques de l'Algérie française. Le député RN des Bouches-du-Rhône a évoqué sa nostalgie de l'Algérie française, son traumatisme de déraciné. "J'ai laissé là-bas une partie de ma France. Je suis un homme qui a vu son âme à jamais meurtrie par le sentiment d'abandon", lâche le pied-noir, né à Oran. Marine Le Pen a relu attentivement les quelques pages de discours de cet historique du parti lepéniste. "Elle n'a rien trouvé à y redire", se félicite l'orateur, interrogé par la presse dans la grande salle des pas perdus. La patronne n'a en revanche pas contrôlé sa sortie spontanée, dans l'euphorie de ce moment de gloire parlementaire. Devant les micros, le député RN lâche :

"Venez avec moi en Algérie, je vais vous trouver beaucoup d'Algériens qui vont vous dire : 'Quand est-ce que vous revenez, les Français ?'" Avant d'ajouter : "Je ne suis pas là pour juger si l'OAS a commis des crimes ou pas." Logique : il est membre du Front national depuis 1978, quelques années après sa fondation par des militants néo-fascistes, d'anciens Waffen SS, collaborateurs de l'occupation nazie et membres de l'OAS, organisation terroriste d'extrême droite opposée à l'indépendance de l'Algérie. Après des débuts à la bourse des primeurs sur le port de Marseille puis la direction d'une auto-école, il a intégré la chambre de commerce dans laquelle il fera toute la suite de sa carrière. L'idée de rejoindre Éric Zemmour ne lui a cependant jamais effleuré l'esprit, jure José Gonzalez. "Pour quelle raison l'aurais-je fait? Chez Marine, les fondamentaux sont toujours là, même si elle a un peu édulcoré son discours". Il a déclaré en 2016 que "l'islam quand il reste modéré, il n'y a pas trop de problèmes mais il y en a toujours".

Mme Florence Goulet 2ème de la Meuse

Ancienne militante du RPR, âgée de 60 ans, elle a travaillé pendant 24 ans comme attachée parlementaire d'élus de droite, dont Henri Guaino, député des Yvelines de 2012 à 2017. Originaire de l'Orne où elle a grandi, elle est la fille de l'ancien député et sénateur normand Daniel Goulet (1928-2007). Elle a longtemps milité aux côtés de Philippe Séguin et Charles Pasqua.

Mme Géraldine Grangier 4^{ème} du Doubs

Fille d'un technicien de Peugeot et d'une secrétaire, elle étudie la psychologie à Besançon et obtient un diplôme professionnel à Dijon, devenant ensuite assistante sociale. Elle adhère au Rassemblement national (RN) en 2019 et est peu après nommée déléguée départementale adjointe du RN dans le Doubs. Candidate à plusieurs élections, elle est élue au conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté lors des élections régionales de 2021. Candidate sous la bannière du RN dans la quatrième circonscription du Doubs aux élections législatives de 2022, elle est élue députée à l'Assemblée nationale face à Frédéric Barbier, député sortant, après avoir recueilli 50,99 % des voix au second tour. Elle est mère de quatre filles.

M. Daniel Grenon 1^{re} de l'Yonne

Commençant son apprentissage à 14 ans, il est d'abord artisan, puis commerçant à Toucy, en Puisaye, où il tient une épicerie fine de produits régionaux. Il a pris sa retraite professionnelle en 2010. Lors des élections régionales de 2021 en Bourgogne-Franche-Comté, il figure sur la liste RN de Julien Odoul, mais n'est pas élu. Lors des élections départementales de 2021 dans l'Yonne, il se présente sous l'étiquette RN dans le canton de Cœur de Puisaye, mais est battu au deuxième tour. Lors des élections législatives de 2022, il est élu député de la première circonscription de l'Yonne sous les couleurs du RN. Il bat avec 51,1 % des voix la candidate de la Nupes Florence Loury, au deuxième tour. Il siège à la commission des Finances, à l'Assemblée nationale.

M. Michel Guiniot 6e de l'Oise

Il a été le formateur des candidats du Front national et du Rassemblement national pendant plus de vingt ans. Elu député à l'Assemblée nationale en Juin 2022, il est une figure du Rassemblement national et de la politique dans l'Oise et dans les Hauts-de-France après avoir été conseiller régional des Hauts-de-France et conseiller régional de Picardie. Il rejoint le Front national en 1988 pour la première fois lors des élections municipales de 1989 à Noyon, il est ensuite candidat à toutes les élections pour le Front national (municipales, cantonales, législatives, régionales, sénatoriales et européennes). Aux élections cantonales de 2011, il se présente sur le canton de Noyon. Aux élections municipales de 2014, il est tête de liste pour le FN à Noyon. Pour les élections départementales de 2015, il est chargé de récupérer les candidatures FN dans l'Oise. Recruté comme chargé de mission auprès des fédérations par Jean-Marie Le Pen, parallèlement il monte des listes pour les élections des CCI dans plus de 40 départements et il constitue des listes municipales lors d'élections partielles à Sète, Bouc-Bel-Air et Saint-Dizier. Il devient secrétaire national aux fédérations puis secrétaire national aux élus. Il est un acteur au niveau national du recueil des signatures pour l'élection présidentielle en 1995, 2002, 2007 et 2012. Il dirige, au niveau national, les campagnes cantonales de 2008 et 2011, les sénatoriales de la même année. En 2012, pour la campagne présidentielle, il devient conseiller spécial de Marine Le Pen pour les questions relevant de la réforme territoriale et des collectivités territoriales. Il coordonne au niveau national les élections législatives françaises de 2012. Il a dirigé la campagne

d'Etienne Bousquet-Cassagne lors de l'élection législative partielle du Lot-et-Garonne en mai 2013 (suite à la suite de la démission de Jérôme Cahuzac) ainsi que celle de Florence Italiani lors de la législative partielle de l'Oise de mars 2013 où le Front national avait réalisé un score de 48,59%. Il était, jusqu'à la fusion des régions Picardie et Nord Pas de Calais, président du groupe Front National à la région. En sus de son mandat de Conseiller municipal à Noyon, il a été Conseiller communautaire du Pays Noyonnais jusqu'en 2015. Il a été membre du bureau politique et du comité central du Front National (réélu lors du XVème congrès du Front National le 29 novembre 2014), ou il a occupé, notamment le rôle de délégué national aux collectivités territoriales. Au sein du Rassemblement National, il est désormais membre de la commission des conflits après avoir été responsable de la campagne pour les élections sénatoriales de septembre 2017. Il a été, jusqu'en 2015, le représentant du Front national à l'Association des régions de France (ARF). Il a été secrétaire départemental de l'Oise du Front National de 1992 à 2017

M. Jordan Guitton 1ère de l'Aube

Fasciné très jeune par Nicolas Sarkozy, il se tourne finalement vers Marine Le Pen et prend sa carte du RN dès ses 18 ans, avant de devenir en 2016 secrétaire départemental du parti dans l'Aube. Il dit être arrivé à la politique par les livres, citant Christophe Guilluy, géographe controversé, théoricien de la "France périphérique", plébiscité par une partie de la droite et l'extrême droite, mais aussi Eric Zemmour dont il a "lu

tous les bouquins".

Mme Marine Hamelet 2ème du Tarn-et-Garonne

Titulaire d'un Deug de droit et d'un BTS Commerce international, elle est commerciale de profession. Marine Hamelet (54 ans) débute sa carrière en politique en 2019, lors des municipales sous l'étiquette Rassemblement National.

M. Joris Hébrard 1ère du Vaucluse

Joris Hébrard se présente comme « pontétien depuis quatre générations et fils d'artisan ». Il s'est encarté au Front national en 2007 ; il indique avoir été plutôt de gauche lorsqu'il était étudiant et être « le premier de [sa] famille à [s]'engager politiquement ». Kinésithérapeute de profession, il est interdit d'exercer depuis la mi-septembre 2021, étant hostile à la vaccination contre la Covid-19 qui est obligatoire pour les professionnels de santé. Joris Hébrard est élu maire du Pontet après les élections municipales de 2014 : sa liste recueille 42,62 % des voix au second tour dans le cadre d'une triangulaire, avec sept voix d'avance sur la liste UMP de Claude Toutain (42,52 %), et devant la liste divers droite de Frédéric Quet (14,84 %). Son élection est favorisée par la lutte interne au sein de la droite classique, le maire UMP Alain Cortade ayant décidé de quitter son siège quatre mois avant les municipales, et par la dégradation du tissu économique local. Pour l'universitaire Christèle Marchand-Lagier, Joris Hébrard fait partie des élus « issus de la société civile qui tirent profit du fort ressentiment » envers les politiques traditionnels et d'«

un sentiment de relégation à la périphérie, d'abandon ». Il voit son élection invalidée en raison de signatures litigieuses sur les listes d'émargement. Il est réélu le 31 mai 2015 dès le premier tour, avec 59,43 % des voix. Le Monde relève qu'il « a profité de cette nouvelle élection pour lisser son image, en se séparant de deux conseillers municipaux qui avaient eu maille à partir avec des élus de l'opposition et en donnant un accent social à son programme avec la création d'une mutuelle pour les habitants ». Dès sa prise de fonction, Joris Hébrard suscite une polémique en supprimant la gratuité de la cantine scolaire aux foyers démunis ; il se justifie en indiquant qu'« avec les aides sociales que touchent les familles, elles peuvent payer le demi-tarif qui est à 1,57 euro le repas ». Certains médias prennent cette mesure comme exemple du lunch shaming, une pratique consistant à humilier les enfants dont les parents n'arrivent pas à payer les frais de cantine. Durant sa première année de mandat, il augmente les effectifs de la police municipale (de 11 à 17), allonge ses plages horaires et renouvelle son matériel en bénéficiant de la réserve parlementaire de Marion Maréchal-Le Pen, celle-ci étant pourtant élue dans une autre circonscription. Il impose des heures de fermeture aux épiceries de nuit. Après son élection en 2014, le conseil municipal vote une délibération augmentant ses indemnités de maire de 44 %, ainsi que celles de ses adjoints : Joris Hébrard met en avant la baisse intervenue sous le mandat du maire précédent en raison du cumul de ses mandats mais cette augmentation est finalement annulée, la préfecture de Vaucluse la jugeant contraire au Code général des collectivités territoriales. En septembre 2014, la

municipalité annonce la fin de l'organisation du Téléthon dans la commune : Joris Hébrard justifie cette mesure par des besoins financiers. En 2016, il annonce une présence policière renforcée. Sa gestion de la municipalité emprunte au modèle mis en place par Jacques Bompard à Orange, avec comme priorités la proximité, la sécurité et l'embellissement du centre-ville ; Le Ravi estime ainsi que Joris Hébrard « multiplie les artifices : visites de quartiers, marché de Noël pharaonique, Père Noël dans les écoles ou encore rénovation du clocher d'une église ». Son directeur de cabinet est Xavier Magnin, qui occupait auparavant la même fonction auprès de Jacques Bompard à Orange. L'universitaire Christèle Marchand-Lagier prend Joris Hébrard comme exemple des « jeunes têtes de liste » mises en avant par le FN lors des municipales de 2014 : « Cet affichage fonctionne d'autant mieux que ces nouvelles recrues sont managées par des cadres compétents. Dans ce cas précis, c'est Xavier Magnin qui est aux commandes » ; elle relève ainsi que « les enquêtes menées auprès de ce candidat lors des élections municipales de 2014 ont pu témoigner du fait que les entretiens accordés l'ont été sous le contrôle et la supervision de Xavier Magnin, présent à chacune des rencontres et monopolisant la parole ». Soutenu par le Rassemblement national (ex-FN) et par La Droite populaire, il se présente, pour un second mandat, aux élections municipales de 2020 et fait face à deux adversaires sans étiquette : Jean-Firmin Bardisa, vice-président du Grand Avignon (soutenu par La République en marche et le Parti socialiste), et Caroline Grelet-Joli, élue d'opposition et attachée parlementaire du sénateur

LR Alain Milon. La liste conduite par Joris Hébrard l'emporte au premier tour, le 15 mars 2020, avec 57,20 % des voix. En septembre 2020, il figure sur la liste du RN aux élections sénatoriales dans le Vaucluse. Se revendiquant « Covidosceptique », il dénonce la « dictature sanitaire » mise en place par le gouvernement dans le contexte de la pandémie de Covid-19, et affirme qu'« aucune étude sérieuse [ne] montre que le port du masque est efficace », alors que le RN a longtemps fustigé le manque de masques en France. Il est plusieurs fois rappelé à l'ordre par le préfet. En décembre 2020, son opposant Jean-Firmin Bardisa quitte le conseil municipal pour protester contre le fait qu'il ne porte pas de masque.

M. Timothée Houssin 5ème de l'Eure.

Président du groupe RN dans le département et élu RN au conseil régional de Normandie. Originaire du Pas-de-Calais, Timothée Houssin milite au Front national dès l'âge de 18 ans. Il s'installe en Normandie pour intégrer une école de commerce à Rouen et s'engage aux côtés de Nicolas Bay pour la campagne des régionales en 2010. Tête de liste aux municipales de 2014 à Barentin en Seine-Maritime, il obtient son premier mandat de conseiller municipal. En 2015, à seulement 26 ans, Timothée Houssin prend la tête de la fédération FN de l'Eure et devient conseiller régional de Normandie en étant la tête de liste du département eurois. Il mène la campagne des législatives de 2017 du FN devenu RN en étant candidat dans la troisième circonscription de l'Eure. Ne recueillant que 40,71 % des voix au second tour face à Marie Tamarelle-Verhaeghe, candidate du MoDem, il

n'est pas élu. En 2020, il est tête de liste aux municipales à Louviers où il est élu conseiller municipal d'opposition. L'année suivante, il est réélu conseiller régional de Normandie demeurant tête de liste départementale dans l'Eure. Le 2 février 2022, il démissionne de son mandat municipal à Louviers, son emploi d'assistant parlementaire d'Annika Bruna au Parlement européen ne lui permettant plus d'assister régulièrement aux conseils municipaux. Le 19 juin 2022, Timothée Houssin, est élu député dans la cinquième circonscription de l'Eure. Pour avoir été, entre juillet 2014 et fin janvier 2015, l'attaché parlementaire de Nicolas Bay, Timothée Houssin est mis en examen le 20 mars 2018 dans le cadre de l'affaire des emplois présumés fictifs d'assistants des eurodéputés du Front national

M. Laurent Jacobelli 8ème de Moselle

51 ans. Après avoir été membre de Debout la France de 2014 à 2017, il rejoint le Rassemblement national. Il a été le porte parole de MLP pendant la campagne. Après avoir été membre de Debout la France de 2014 à 2017, il rejoint le Rassemblement national. Nommé porte-parole de ce parti, il devient conseiller régional de Grand Est en 2021. Laurent Jacobelli est contrôleur de gestion à TF1 de 1994 à 1998. Il devient ensuite directeur administratif et financier chez Coyote puis Fremantle Media, des sociétés de production du paysage audiovisuel français. Il est directeur des programmes de TV5 Monde de 2005 à 2008, il fonde sa propre société de production télévisuelle, Sunny Prod. En 2009, il devient secrétaire général de Zodiak Kids. Il est remplacé en 2013 par Ambroise Delorme, en provenance du groupe TF1. Il est

réserve de la Marine nationale. Le 19 mai 2017, deux semaines après le second tour de l'élection présidentielle, il quitte Debout la France. Aux élections législatives du mois qui suit, il est candidat du Front national (FN) dans la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône : il obtient 21,88 % au premier tour et 41,73 % au second face à François-Michel Lambert. En novembre 2017, il est nommé à la tête de la communication du parti, puis en devient l'un des porte-parole en 2019. En 2019, il accède à la présidence de la fédération RN (ex-FN) des Bouches-du-Rhône. Aux élections municipales de 2020, il conduit une liste à Allauch qui arrive en troisième et dernière position du second tour, avec 15,91 % des suffrages exprimés. En vue des élections régionales de 2021, il retourne dans le Grand Est (ex-Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine), où il se présente cette fois comme tête de liste régionale pour le RN. Sa liste arrive en deuxième position du second tour, avec 26,30 % des suffrages exprimés, un score en net recul par rapport à celui obtenu par le parti en 2015, alors que la région était jugée gagnable par son parti. Suppléé par Fabien Engelmann, le maire RN de Hayange, Laurent Jacobelli se présente aux élections législatives de 2022 dans la huitième circonscription de la Moselle où il arrive en tête du premier tour avec 35,18 % des suffrages exprimés avant de l'emporter au second avec 52,43 % des suffrages exprimés face à la candidate de La France insoumise Céline Léger. Cependant, dans un contexte de forte abstention (64,99 %), seuls 16,64 % des inscrits lui ont accordé leur voix, ce qui en fait le député le moins bien élu de France métropolitaine lors de ces élections

M. Alexis Jolly 6ème de l'Isère

31 ans, membre de la commission des affaires étrangères de l'AN, il est conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2015, réélu en 2021. Il est également conseiller municipal d'Échirrolles et conseiller communautaire de Grenoble-Alpes Métropole depuis 2014, réélu en 2020.

Mme Hélène Laporte 2ème du Lot-et-Garonne.

Élue vice-présidente de l'assemblée nationale le 29 juin 2022. Sièges qu'elle remporte, dès le premier tour avec 284 voix. Ce score surprenant indique que la députée FN/RN a bénéficié des voix de députés de la majorité présidentielle et de la droite puisque son groupe parlementaire ne compte que 89 membres.

Mme Laure Lavalette 2ème du Var.

Née le 16 avril 1976, arrivée à Toulon en 1999. Rejoint le FN en 97 et Mégret en 1999, conseillère municipale de Toulon depuis 2014, conseillère régionale en 2021 et porte-parole de M. Le Pen lors de la campagne présidentielle. Elle est farouchement hostile à l'IVG et signataire d'un texte en 2014 demandant l'abrogation du droit à l'avortement. En 2022 elle rétropédale en affirmant qu'elle ne veut pas s'attaquer à la loi Veil. Elle est opposée à la gestation pour autrui et à la procréation médicalement assistée ! On s'en serait douté. Très présente sur les plateaux télé la très intégriste porte-parole de la campagne du RN parmi les 13 autres, a pris du galon, de l'assurance ce qui n'est pas fait pour lui déplaire. Elle ne risque pas de sortir du cadre et du

discours officiels d'un parti qui incarne la haine de l'autre selon ses origines et sa religion et qui se sent proche des chefs d'Etats les plus rétrogrades dans le monde.

Mme Marine Le Pen 11ème du Pas de Calais

Elle est malheureusement assez connue, non ?

Mme Julie Lechanteux 5ème du Var

Julie Lechanteux, fille d'un coiffeur et d'une vendeuse en parfumerie, est titulaire d'un brevet de coiffure. Elle est élue aux côtés de D. Rachline en 2014, encartée au FN un an auparavant. Elle est aussi députée européenne depuis 2019, en toute discrétion. Elle vient d'un milieu familial RPR mais dès 16 ans dit-elle, elle fut séduite par le discours de J-M Le Pen. Depuis qu'elle est adjointe à l'enfance elle a cessé toute activité professionnelle. Elle peut. Elle a même converti ses parents, "tous adhérents du FN" confiait-elle au Parisien en 2016. Qu'elle ait galéré durant sa vie active on veut bien la croire mais tomber sous le charme de Le Pen puis sur celui de Rachline dénote une certaine sensibilité non pas tournée vers le progrès social mais vers le repli nationaliste et xénophobe, ultra-conservateur en matière sociale et sociétale. Sans jamais remettre en cause les privilèges et l'accumulation des profits pour une minorité et ne tolérant pas pas toutes les religions. Les guerres coloniales ou inter-capitalistes, la traite des noirs...ne l'interrogent pas. Ni ce qui se passe aux E-U avec l'IVG remise en cause ? La théorie du "grand remplacement" ne la choque pas non plus...

Mme Gisèle Lelouis la 3^e des Bouches-du-Rhône

Gisèle Lelouis grandit en banlieue parisienne, d'abord à Romainville puis à Sarcelles. Ingénieure en électronique, elle travaille pour l'armée et pour des constructeurs d'avions avant de partir en Charente-Maritime « pour suivre [son] mari et élever [ses] enfants ». Elle rejoint Marseille après son divorce en 1995, où elle devient vendeuse en boulangerie. Elle est aujourd'hui grand-mère de douze petits-enfants. Électrice du Front national depuis sa création et membre du parti depuis 2009, elle est élue conseillère municipale des 13^e et 14^e arrondissements de Marseille (VII^e secteur) en 2014 et réélue en 2020, sur la liste de Stéphane Ravier. Au conseil métropolitain, elle siège à la commission Transition écologique et énergétique, cycle de l'eau, mer et littoral. En 2021, elle est candidate au conseil départemental des Bouches-du-Rhône dans le canton de Marseille-. Le binôme qu'elle forme avec Didier Monti se place en tête au premier tour mais est battu au second. Le départ de Stéphane Ravier du RN a entraîné la mise à l'écart de Sandrine D'Angio, sa nièce et ex-maire du secteur, à qui l'investiture RN semblait promise dans cette troisième circonscription des Bouches-du-Rhône. Gisèle Lelouis est investie à sa place aux élections législatives de 2022 et est élue députée à l'Assemblée nationale face à Mohamed Bensaada de La France insoumise (NUPES) en recueillant 54,96 % des voix au second tour, alors que le Rassemblement national remporte six des seize circonscriptions du département. Elle succède à Alexandra Louis d'Agir, candidate à un second mandat mais éliminée dès le premier tour.

M. Hervé de Lépinau 3e du Vaucluse

Il estime que l'IVG à 14 semaines est comparable « aux génocides arméniens et rwandais, à la Shoah, aux crimes de Daesh », rapporte le Journal du Dimanche. « L'IVG reste un délit (très largement dépénalisé) donc un acte intrinsèquement mauvais », expliquait-il.

Mme Katiana Levasseur 2e de l'Eure.

Rouennaise d'origine, d'une famille ouvrière, Katiana Levasseur est diplômée d'un BEP sanitaire et social, obtenu en 2000. Elle est agente de maintenance et de nettoyage dans un supermarché E.Leclerc. Katiana Levasseur devient membre du Front national en 2014. Elle est conseillère municipale du Neubourg.

Le 19 juin 2022, au second tour des élections législatives de 2022, en obtenant 51,10 % des voix, elle est élue dans la deuxième circonscription de l'Eure Elle bat le député sortant, Fabien Gouttefarde.

Mme Christine Loir 1e de l'Eure

Auxiliaire de vie de 45 ans, originaire de Verneuil, elle voit le jour en février 1977 à Pont-Audemer (Eure) d'une mère femme au foyer et d'un père charcutier. Elle est l'aînée d'une fratrie, un frère et une sœur nés 7 et 8 ans après elle. Une enfance un peu solitaire donc, qui n'a été ni heureuse, ni malheureuse. L'adolescence sera plus compliquée, elle n'en garde pas vraiment de bons souvenirs. « J'étais un peu perdue, comme beaucoup d'ados, mais surtout je souffrais d'obésité. À cet âge-là, c'est difficile à vivre, on est mal avec les autres, on est

mal avec soi ». Elle garde quand même le souvenir de discussions passionnées avec un père plutôt de gauche, à table après les informations du soir. À l'âge de 17 ans, elle quitte la maison familiale pour Rouen où elle obtient un CAP coiffure. Elle écoute Michael Jackson dit-elle, est fan de Sylvester Stallone dont elle voit tous les films. Premier job dans un salon de coiffure, mais celui-ci ferme, alors elle rebondit en banlieue parisienne comme jeune fille au pair dans une famille très riche, les deux étaient PDG de grosses entreprises. Elle y reste deux ans. Se marie, un premier enfant, devient assistante maternelle en 2001, fait deux autres enfants, en garde d'autres en plus des siens jusqu'en 2005 où le couple décide de s'installer à Francheville (Eure). Elle intègre le Home Nathalie, une MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) à Gouville (Eure), pour l'accompagnement au quotidien de 50 adultes polyhandicapés. Une formidable école de vie qui la pousse à s'émanciper (2019) de la structure et de voler de ses propres ailes, pour se créer une clientèle, et de travailler comme auxiliaire de vie sociale, au plus près d'une population qu'elle voit de plus en plus en souffrance. Il suffira qu'une amie qui avait besoin d'un coup de main -nous n'en saurons pas plus- lui demande de se rapprocher d'une liste pour les prochaines municipales à Verneuil-sur-Avre (Eure) pour que s'enclenche insidieusement le processus vers un engagement politique total. La liste menée par Christophe Miguët (Verneuil Avenir) se veut apolitique et recherche des compétences. Sa rencontre avec celui qui deviendra son suppléant sera déterminante. Érik Michiels vient de quitter Les Républicains (LR) et, pour Christine, c'est très clair. Elle voue une profonde admiration pour

Marine Le Pen dont elle partage les idées depuis longtemps, et lorsqu'Érik lui soumet l'idée de constituer un binôme pour les élections départementales. Ils reçoivent le soutien d'Yves Bonnet, nouvelle prise du RN, l'ancien directeur de la DST, ancien préfet, président d'une association de défense du patrimoine, « qui fustige le président de région Hervé Morin et ses alliés macronnistes détruisant le bocage normand à coup d'éoliennes ». Il se déplace et vient soutenir la candidate tout comme le juriste et député européen RN, Gilles Lebreton.

M. Aurélien Lopez-Liguori 7ème de l'Hérault

Elu député avec 59,19 % (23 378 suffrages), il a obtenu plus de 11000 voix supplémentaires face au candidat Nupes entre les deux tours. Il a 29 ans. Né à Aix de parents boulanger, il a un Master en affaires publiques. Il a été un attaché parlementaire de Dupont-Aignan puis d'une sénatrice LREM des français à l'étranger avant d'adhérer au RN en 2019 et devenir assistant parlementaire du député RN européen Jean-Lin Lacapelle. Il se sent avant tout Héraultait via « une lignée de pêcheurs Sétois et de commerçants pieds-noirs de Béziers ». Conseiller municipal de Sète, il affirme « Je ne me soumettrais pas aux diktats du politiquement correct, aux pressions communautaires, aux logiques partisans et plus généralement aux intérêts des élites parisiennes »... Il explique sa victoire ainsi « C'est un véritable tsunami bleu Marine. Et surtout, il y a une nouvelle génération. Beaucoup de députés jeunes, entre 25 et 35 ans. Une génération qui a envie de défendre la France. Le combat ne fait que commencer. Le maire de Sète,

François Commeinhes (divers droite), la ville la plus importante de la circonscription, n'avait pas donné de consigne de vote pour ce second tour, mais a adressé ses félicitations républicaines au nouvel élu.

Fabienne Versano Sa suppléante. Elle a 50 ans et habite Agde où est installé son commerce. Bénévole dans de nombreuses associations d'aide aux animaux notamment « nos amis à quatre pattes » : « Mon engagement c'est de retrouver et de transmettre la France de notre enfance ». Conseillère municipale d'Agde. Candidate aux élections Départementales en 2021.

Mme Marie-France Lorho 4ème du Vaucluse

Membre de la Ligue du Sud, un parti d'extrême droite implanté dans le Vaucluse, elle devient députée en 2017, à la suite de la démission de Jacques Bompard de l'Assemblée nationale. Fille du général Raymond Lorho Marie-France Lorho est adjointe au maire d'Orange, Jacques Bompard. Aux élections législatives de 2017, elle est la suppléante de Jacques Bompard, qui est réélu député dans la quatrième circonscription de Vaucluse. Celui-ci annonce peu après son intention de laisser son siège de député à sa suppléante en raison de la nouvelle réglementation sur le cumul des mandats, qui lui interdit d'être à la fois député et maire. Sa démission est effective le 21 août et Marie-France Lorho devient députée le lendemain. En janvier 2018, elle organise un colloque sur le transhumanisme à l'Assemblée qui suscite la polémique en raison de la participation de personnalités d'extrême droite, notamment pro-vie : une

dizaine d'associations viennent symboliquement protester contre leur présence. En février 2018, elle dépose, avec Emmanuelle Ménard, une proposition de loi visant à la reconnaissance officielle comme crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide les exactions commises en Vendée entre 1793 et 1794 ; il s'agit de la 4^e tentative de cet ordre depuis 2007. Elle accorde son parrainage à Éric Zemmour pour l'élection présidentielle française de 2022, mais se représente aux élections législatives dans sa circonscription, avec le soutien du Rassemblement national. Elle est réélue avec 56,96 % des voix contre 43,04 % pour la candidate Ensemble, Violaine Richard. Elle siège à l'assemblée comme apparentée au RN.

M. Philippe Lottiaux 4ème du Var

Directeur général des services, il a occupé pendant 10 ans la même fonction auprès de... Balkany à Levallois-Perret dans les Hauts de Seine. Une référence, ce fût l'un des sommets de la corruption qui a duré plus de trente ans avant de trouver le dénouement que l'on sait. Lottiaux, du même bord, était forcément au courant de tout, il en était même l'exécutant en chef. La bétonnisation de la ville, ça peut rapporter gros. Et même de la prison. Des souvenirs lui reviennent : « je ne remplissais pas la déclaration d'impôts du patron. Et je n'ai jamais été entendu dans les enquêtes ». Quand on a un maire proche du pouvoir, ami de Chirac et de Sarkozy, ça évite bien des ennuis...jusqu'à un certain point. En 2013, il quitte son ami Balkany et se reconvertit dans...la politique ! Il troque sa carte de l'UMP pour celle

du FN très implanté en PACA et atterrit à Avignon où la maire UMP est au plus mal, il faillit prendre la mairie. "L'heure est à l'exaspération fiscale..." confie-t-il à Valeurs actuelles : il en connaît un rayon dans ce domaine. Dans la foulée il est recruté par...David Rachline avec toujours un pied en Avignon. Il sera élu en 2015 au conseil régional sur la liste de Marion Maréchal-Le Pen avant de devenir député du Var. Comme quoi on peut passer de l'UMP au RN sans le moindre état d'âme. Ce n'est pas Thierry Mariani qui nous démentira. Ni Mégret qui dirigea Vitrolles.

M. Alexandre Loubet 7^e de la Moselle

28 ans, vice-président du groupe Rassemblement national, présidé par Marine Le Pen. Il s'engage à Debout la France à l'âge de 18 ans et devient président de Debout les jeunes de 2015 à 2017 puis directeur de la communication de Nicolas Dupont-Aignan de 2018 à 2020. Fin 2020, il cofonde le mouvement L'Avenir français avec d'anciens cadres de Debout la France pour soutenir Marine Le Pen et rejoint le Rassemblement national : il est en 2021 tête de liste départementale dans le Lot.

M. Matthieu Marchio 16^e du Nord

A la tête de la liste "Somain, osons le changement" lors des élections municipales de 2020, il est élu conseiller municipal de Somain en juin 2021. Lors des élections législatives de 2022, il arrive en tête au premier tour dans la seizième circonscription du Nord des 35,86 % des suffrages. Il remporte le second tour de ces élections,

avec 213 voix d'avance sur Alain Bruneel. Parachuté par le RN dans cette circonscription, c'est un ancien agent immobilier de 29 ans qui a déjà arrêté son activité pour vivre de la politique.

Mme Michèle Martinez, 4e des Pyrénées-Orientales

Sans profession, âgée de 54 ans, elle siège désormais à la commission de la défense nationale et des forces armées alors qu'elle a fait campagne pour la ruralité et les pêcheurs en lui opposant les quartiers populaires et les migrants. Cherchez l'erreur...

Mme Alexandra Masson, 4e des Alpes-Maritimes,

A 49 ans, l'Azuréenne a démarré son parcours politique au RPR à la fin des années 80. Puis elle a été à l'UMP jusqu'en 2015. Aujourd'hui, Alexandra Masson n'est pas encartée au RN mais se reconnaît dans le parti de Marine Le Pen. La quadragénaire défend le souverainisme, le patriotisme, la sécurité et la mise en valeur de la France. Alexandra Masson-Bettati estime que la Région doit sécuriser les transports, les lycées, protéger les emplois et les acteurs culturels. La tête de liste du RN dans les Alpes-Maritimes, se définit comme une femme expérimentée, bien impliquée dans le monde associatif niçois. Alexandra Masson-Bettati a longtemps été présidente des centres de loisirs Cedac à Nice. Son époux fait aussi de la politique, c'est Olivier Bettati. Il y a cinq ans, lors des dernières élections régionales c'est lui qui était tête de liste du FN dans les Alpes-Maritimes.

Conseillère régionale, elle a déjà fréquenté le Parlement en qualité d'assistante parlementaire à l'Assemblée nationale de Murielle Marland-Militello, députée UMP des Alpes-Maritimes entre 2002 et 2012, puis au Sénat de Hélène Masson-Maret, sénatrice de 2013 à 2014 et qui n'est autre que sa mère.

M. Bryan Masson 6e des Alpes-Maritimes

Patron local du Front national de la jeunesse et étudiant en khâgne, Bryan Massol se félicite d'avoir tenu plusieurs années dans sa fédération avec « des cas sociaux, des mecs finis à la pisse ». Dans un extrait diffusé sur jeanmarcmorandini.com on peut également le voir traiter de "tapettes" ses propres membres du FNJ qui selon lui sont trop tendres. Dans ce tournage, le journaliste infiltré l'accompagne d'ailleurs à une soirée identitaire dans leur repère lyonnais de « La Traboule », où sont présents des proches de Marine Le Pen comme Frédéric Chatillon ou Axel Loustau, mais aussi les élus Guillaume Luczka (conseiller régional Ardennes) ou Aline Bertrand (conseillère régionale Paca). Propos racistes tenus sur un marché, expulsions de militantes de la permanence, relais des thèses du Grand Remplacement de Renaud Camus sur un compte Twitter anonyme... Le jeune homme, s'il colle parfaitement en surface à l'image dédiabolisée que s'emploie à donner le FN, montre au fil des semaines un visage terriblement ancré dans l'histoire du parti frontiste. Le documentaire a été tourné pendant deux mois en caméra cachée, au début de 2017, dans la fédération FN des Alpes-Maritimes. Réalisé par TV Presse Productions, il visait au départ, selon ses auteurs, à comprendre l'attraction qu'exerce le parti sur les

jeunes. Les journalistes Quentin Pichon et Céline Crespy avaient demandé au FN une autorisation de tournage, qu'ils n'auraient jamais obtenue. M. Pichon s'est donc infiltré et a tourné en caméra cachée.

M. Kévin Mauvieux 3e de l'Eure

Ancien LR passé au RN, âgé de 30 ans, ce conseiller en assurance a été élu député de l'Eure. Après s'être encarté dès l'âge de 18 ans à l'UMP, il est rapidement nommé référent du parti dans la 3e circonscription de l'Eure. Mais en 2020, il rend sa carte LR, avant de s'engager au RN début 2022. Interrogé par l'AFP sur son passage des Républicains au RN, il indique que l'élection d'Emmanuel Macron aurait changé la donne en 2017. "J'ai observé les premiers départs d'élus républicains vers La République en Marche (LREM). Il y avait de plus en plus de copinages entre les deux partis, et la direction des Républicains ne réagissait pas. Aujourd'hui, les Républicains sont devenus la succursale de LREM", confiait-il dans une interview donnée à *L'éveil de Pont-Audemer*.

M. Nicolas Meizonnet 2^e du Gard.

En 2012, il devient assistant parlementaire de Gilbert Collard ; il l'interroge régulièrement dans une émission intitulée *Debout les mots* et diffusée sur sa chaîne YouTube. Il se présente aux élections municipales de 2014 à Vauvert sur la liste conduite par son père, mais n'est pas élu. Il devient toutefois conseiller municipal courant 2014. En mars 2015, il bat Jean Denat et Pascale Fortunat-Deschamps et est élu conseiller

départemental dans le canton de Vauvert. Son suppléant est Thierry Cortès, président de l'association Valeurs et Vérités qui organise des conférences sur le secteur. Le 2 avril suivant, lors de l'élection à la présidence du conseil départemental du Gard, il recueille quatre suffrages. En 2017, il devient suppléant de Gilbert Collard à l'Assemblée, puis prend la tête de la fédération du Gard du FN. Alors que Gilbert Collard lui succède en novembre 2018, il affirme avoir « pris [s]es distances avec le monde politique ». Gilbert Collard ayant été élu aux élections européennes de mai 2019, il doit le remplacer comme député de la deuxième circonscription du Gard, mais après l'éventuel rejet des recours formés contre la validité des européennes. Renonçant à son mandat d'élu vauverdois, Nicolas Meizonnet affirme à cette occasion vouloir travailler à l'inscription de la culture camarguaise au patrimoine culturel immatériel. Sa prise de fonction est cependant retardée en raison du dépôt par le Parti animaliste d'un recours portant sur les résultats de sa liste lors des européennes. Le 25 octobre 2019, le Conseil constitutionnel rejette le recours contre les élections européennes. Il devient finalement député le 1^{er} février 2020, après le rejet du dernier recours qui pendait. Il intègre la commission de la Défense nationale et des Forces armées. En novembre 2020, à nouveau candidat à la présidence du conseil départemental, il recueille trois voix. Lors des élections départementales de l'année suivante, candidat à sa réélection dans le canton de Vauvert en binôme avec Carole Calba-Schwartz, il est battu par les candidats de gauche Pascale Fortunat-Deschamps et Bruno Pascal, avec 49 % des suffrages exprimés au second tour, dans un contexte de forte

abstention (62,7 %).

En 2022, il se représente aux élections législatives, mais son ancien mentor Collard préfère soutenir son gendre, le candidat de Reconquête Anthony Leroy. Il arrive néanmoins en tête du premier tour et l'emporte au second face à Yvan Lachaud (Renaissance).

Mme Joëlle Mélin 9^e des Bouches-du-Rhône

Joëlle Mélin étudie les lettres classiques au lycée La Bruyère de Versailles. Elle obtient un bac latin grec avec mention en 1968 et un doctorat de médecine à la faculté de Marseille en 1975. Par la suite, elle exerce la médecine générale en semi-rural de 1977 à 1986, période pendant laquelle elle acquiert des diplômes de gériatrie, de réparation juridique du dommage corporel, de thermalisme, de médecine du sport, de médecine manuelle et un diplôme de spécialité de rééducation et réadaptation fonctionnelle. Parallèlement, elle exerce des fonctions de médecin gériatre en centres de rééducation gériatrique de 1975 à 1988. De 1986 à 2002, elle exerce ses activités de rééducateur au sein d'un plateau technique lourd de médecine de ville. En 1997, elle devient responsable d'un centre de rééducation parallèlement, elle obtient un DES d'immunorhumatologie, un diplôme universitaire du droit de l'activité et de la responsabilité médicale et un diplôme universitaire de l'évaluation des traumatisés crâniens graves. Par ailleurs, elle exerce la profession d'expert judiciaire médical après avoir été nommée sur la liste des médecins experts-judiciaire près la cour d'appel d'Aix-en-Provence en 1991, la liste des médecins experts-

judiciaires en matière de sécurité sociale près la cour d'appel d'Aix-en-Provence et sur la liste des médecins agréés de la préfecture des Bouches-du-Rhône. Elle est membre du Rassemblement national depuis 1993. Dès 1995, elle se voit confier la coordination du pôle santé, puis du pôle santé et affaires sociales du Front national, et est à partir de 2012 la coordinatrice des comités d'actions programmatiques de Marine Le Pen. Elle est chargée de coordonner les propositions d'élus, cadres et experts du Front national pour la campagne présidentielle de 2017 de Marine Le Pen. Elle participe à de nombreuses campagnes électorales locales sur la circonscription d'Aubagne dans les Bouches-du-Rhône, régionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur dont elle a été conseillère de 1998 à 2014 et nationales à quatre reprises sur les listes européennes. De 2014 à 2022, elle est conseillère municipale et députée au Parlement européen. Pour les élections européennes de 2019, elle figure en sixième position sur la liste du RN. Députée, elle vote en juin 2021 contre une résolution exhortant les États de l'Union à « garantir l'accès universel à un avortement sûr et légal ». Elle est décrite comme « friande de dossiers techniques sur les enjeux de santé ». Lors des élections municipales de 2020, elle est tête de liste à Aubagne.

Candidate dans la neuvième circonscription des Bouches-du-Rhône aux élections législatives de 2022, elle est élue députée à l'Assemblée nationale face à Lucas Trottman, candidat de La France insoumise (Nouvelle Union populaire écologique et sociale), après avoir recueilli 58,64 % des voix au second tour.

Mme Yaël Menache 5^e de la Somme

Elle dit s'être engagée au Rassemblement national pour faire barrage à l'antisémitisme et par amour de la France, pays dont elle dit qu'il a accueilli sa famille, originaire d'Irak, il y a un siècle. En 2021, elle est candidate aux élections départementales dans le canton de Péronne avec Damien Rieu. Arrivé en tête au premier tour, le binôme obtient 45 % des suffrages et est battu au second tour par son concurrent de gauche. Aux élections régionales de 2021, elle figure en 4^e position pour la Somme sur la liste régionale de Sébastien Chenu, qui n'obtient que trois sièges dans ce département. Début 2022, elle est nommée déléguée départementale du Rassemblement national dans la Somme, puis annonce sa candidature aux élections législatives dans la 5e circonscription de ce département. Lors des élections législatives de 2022, au premier tour, elle obtient 34,49 % des suffrages, éliminant le député sortant Grégory Labille. Elle est élue députée le 19 juin 2022, récoltant près de 61 % des suffrages face au candidat de la NUPES, Guillaume Ancelet.

M. Thomas Ménagé quatrième du Loiret

En 2013-2014, il est l'un des porte-parole local de la Manif pour tous. En 2016, il participe à une manifestation contre la gestation pour autrui à Blois. Il a été adjoint au maire d'Ouchamps délégué à l'urbanisme, commune désormais fusionnée en une commune nouvelle au sein du Controis-en-Sologne. Il rejoint Debout la France en 2014 et assure la direction opérationnelle de la campagne de Nicolas Dupont-Aignan aux élections

régionales de 2015. Il participe, au second tour de l'élection présidentielle de 2017, à la négociation de l'accord entre Nicolas Dupont-Aignan et Marine Le Pen. À la suite de l'échec de cette négociation avec le Front national, Thomas Ménagé démissionne de son poste de chef de cabinet de Dupont-Aignan et renonce à être candidat aux législatives, faisant état d'un désaccord stratégique. Il cofonde, à la fin de l'année 2020, le mouvement L'Avenir français. Créé par des anciens cadres de Debout la France, proche du Rassemblement national il en est délégué général. Il est candidat aux élections départementales de 2021 sur le canton de Montargis sous l'étiquette Rassemblement national. Cette candidature avait fait polémique alors que le président de l'Agglomération montargoise figurait sur ses tracts. Lors des élections régionales de 2021, il est élu conseiller régional du Loiret. Il siège au sein de la Commission Territoires, Agriculture et Alimentation.

Lors des élections législatives de 2022, il est candidat dans la quatrième circonscription du Loiret sous l'étiquette Rassemblement national face, notamment, à Jean-Michel Blanquer. Arrivé en tête au premier tour avec 31,45% des voix, il est élu député au second tour avec 63,36 % des voix face à Bruno Nottin, candidat de la NUPES issu du Parti communiste français. Le 6 juillet 2022, il est désigné porte-parole du groupe Rassemblement national et référent du groupe au sein de la commission des Lois. Il est également membre de la commission des Affaires européennes. Le 11 juillet 2022, il est l'orateur du groupe à l'occasion de l'examen en première lecture du projet de loi maintenant provisoirement un dispositif de veille et de sécurité

sanitaire en matière de lutte contre la covid-19.

M. Pierre Meurin 4^e du Gard

Il est titulaire d'un master en droit public. Il a milité à l'Union nationale inter-universitaire durant ses études syndicat sous l'étiquette duquel il est élu au conseil d'administration de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines entre 2008 et 2012 Il adhère en 2008 au Mouvement pour la France. En 2009, il fait partie d'une cellule de jeunes militants politiques soutenant le polémiste Éric Zemmour, qui va jusqu'à investir un plateau de télévision pour huer le contradicteur de ce dernier. De 2014 à 2018, il préside les Jeunes pour la France, affiliés au MPF. En 2012, il est candidat à seulement 22 ans aux élections législatives dans la 12^e circonscription des Yvelines, mais est battu dès le premier tour, finissant dernier avec 0,01 % des suffrages. En 2015, il est nommé directeur de cabinet de Gérard Dézempte, maire DVD de Charvieu-Chavagneux, commune iséroise de l'est lyonnais En 2017, il figure en 5^e position sur sa liste aux élections sénatoriales de 2017 dans l'Isère. En 2019, il devient délégué des études de l'Institut des sciences sociales, économiques et politiques, fondé en 2018 par Marion Maréchal, puis quitte ce poste en 2021. Après avoir organisé la pré-campagne présidentielle d'Éric Zemmour, il se retire suite à un désaccord sur la ligne politique tenue par le polémiste. Il se rallie finalement à Marine Le Pen en août 2021. Il est candidat pour le Rassemblement national aux élections législatives de 2022 dans la 4^e circonscription du Gard. Il est élu député le 19 juin avec

54,16 % des suffrages exprimés, battant le candidat de la Nupes Arnaud Bord. Sa suppléante est Brigitte Roullaud.

M. Serge Muller 2^e de la Dordogne

46 ans, aide-soignant en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), Serge Muller explique être entré en politique *"par hasard"*. Il est appelé par la direction du Rassemblement National après avoir fait un chèque au parti en 2020 pour répondre à l'appel de Marine Le Pen qui souhaite renflouer les caisses du RN. En 2021, il devient candidat aux élections départementales avec Pascale Léger dans le canton de Saint-Astier. Après le départ de Pascale Léger au Mouvement Reconquête, le RN propose à Serge Muller de devenir candidat sur la deuxième circonscription pour les élections législatives. Serge Muller explique avoir adhéré au RN pour *"protéger la population contre l'insécurité"* qu'il a particulièrement ressenti lorsqu'il habitait à Toulon. Le nouveau député est né dans le Var. Il est aide soignant. Il est arrivé en Dordogne en 2014 avec son épouse. Il a trois enfants. Serge Muller déclare être contre l'Union Européenne, il se dit contre *"pour que l'on puisse garder notre identité. Avec l'Europe, on est un peu pieds et poings liés"*.

M. Julien Odoul 3^{ème} de l'Yonne

Cadre de longue date du RN, il est connu en Bourgogne, où il est conseiller régional, pour ses fake news teintées de racisme. Son plus gros coup d'éclat raciste reste la séance du Conseil régional où il a humilié une femme portant le voile qui accompagnait une sortie scolaire. Il a

aussi tenté, en 2020, de faire croire que bien plus d'argent public serait alloué aux mineurs non accompagnés qu'aux familles (françaises) en difficulté – alors que le budget dédié aux familles est en fait 14 fois plus élevé que celui pour protéger les enfants étrangers isolés. Ces mineurs étrangers isolés demeurent une obsession pour plusieurs députés RN.

Mme Mathilde Paris 3^e du Loiret

Mathilde Paris lance son engagement politique en devenant adhérente du Mouvement pour la France de Philippe de Villiers. En 2011, elle adhère au Front national. En 2014, elle est élue pour la première fois au conseil municipal de Blois (Loir-et-Cher)¹. En 2015, elle est élue conseillère régionale de la région Centre-Val de Loire. Lors des élections législatives de 2017, elle est battue dès le premier tour dans la deuxième circonscription de Loir-et-Cher sous l'étiquette Front national. Lors des élections législatives de 2022, elle est candidate dans la troisième circonscription du Loiret sous l'étiquette Rassemblement national. Arrivée en tête au premier tour, elle est élue députée au second tour avec 52,22 % des voix.

Mme Caroline Parmentier 9^e du Pas-de-Calais

« Après avoir "génocidé" les enfants français à raison de 200 000 par an, on doit maintenant les remplacer à tour de bras par les migrants », écrit Caroline Parmentier en mai 2018, dans le journal d'extrême droite Présent, proche des catholiques intégristes, dont elle est une chroniqueuse régulière. Novice à l'Assemblée, Caroline

Parmentier n'est pas en marge du RN : elle a été l'attachée de presse de Marine Le Pen à la présidentielle.

M. Kévin Pfeffer 6^e de la Moselle

Kévin Pfeffer est titulaire d'un DUT génie biologique et d'une licence de management.. Ancien militant de Désirs d'avenir il s'engage au sein du Front national de Marine Le Pen à 22 ans pendant la campagne présidentielle de 2012. Il participe à la direction de campagne de toutes les élections nationales à partir de l'élection présidentielle de 2017. En dix ans, il gravit tous les échelons internes du parti, de simple militant, délégué départemental de Moselle (2015-2020), à membre du bureau national (2018), puis membre du bureau exécutif et trésorier national du parti (juillet 2021). Ayant rencontré Florian Philippot via Facebook, il devient rapidement un de ses proches. Il est candidat à toutes les élections locales depuis 2014. Il décroche son premier mandat en 2015, lors des élections régionales dans le Grand Est, mandat qu'il conservera à l'issue des élections régionales de 2021. En 2017, il est candidat dans la septième circonscription de la Moselle. En 2020, il est tête de liste aux élections municipales à Stiring-Wendel. Élu conseiller municipal d'opposition à la tête d'un groupe de sept élus, il est également élu conseiller d'agglomération de Forbach Porte de France.

Lors des élections législatives de 2022, candidat dans la sixième circonscription de la Moselle, il obtient 30,58 % des suffrages au premier tour. Il est élu à l'issue du second tour, obtenant 56,96 % des voix face au député sortant LREM Christophe Arend.

Mme Lisette Pollet 2e de la Drôme

Lisette Pollet naît à Romorantin, d'une famille d'origine portugaise. Elle s'installe dans la Drôme en 1991 et travaille comme femme de ménage pour diverses compagnies comme Elior puis Sodexo, avant de devenir chef d'équipe de ménage à l'école privée Saint-Victor à Valence. Lorsqu'elle travaille chez Elior, elle est durant un an déléguée du personnel au nom de la CFDT. Elle adhère au Rassemblement national en 2015, et depuis est régulièrement candidate à diverses élections. Lisette Pollet devient la secrétaire départementale du parti quatre ans plus tard et est élue conseillère régionale en 2021 ; elle se consacre alors entièrement à la politique. Elle revendique ne pas être vaccinée contre la Covid-19, prétendant qu'« il n'y a pas assez de recul avec l'ARN messager ». En 2022, elle se dit sceptique sur l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution, estimant que « c'est un choix personnel et [que] la loi est bien faite en France ».

M. Stéphane Rambaud 3è du Var

62 ans, pied noir, commissaire de police à la retraite, père de 7 enfants, catholique pratiquant. Profitant de la débâcle des LR varois suite à la démission de Falco filant chez Macron en fin de carrière et entraînant nombre d'élus et d'électeurs avec lui, d'autres allant vers le RN qui n'était que second au 1er tour, ce commissaire de police a donc succédé au capitaine de gendarmerie J-L Masson remplacé par sa suppléante à partir de 2020. Les thématiques sécuritaires sont bien représentées au RN, la noblesse aussi, plus encore les nostalgiques de

ce qui fut l'empire colonial français. Le député frontiste a longtemps travaillé pour les RG, il est plutôt discret, pas du genre gros bras, bien que ceinture noire, il avoue n'avoir jamais eu la fibre à gauche et, par devoir de réserve, avoir attendu la retraite avant d'entrer en politique. Il a choisi presque naturellement le FN/RN tellement il y voit "le bon sens, la préférence nationale, c'est normal de penser d'abord aux Français...". C'est drôle qu'il ne se souvienne pas que lorsqu'il fallait défendre la France, on mettait en première ligne les Français...d'Afrique et d'Afrique du Nord. Leurs enfants n'ont pas tous la nationalité française, certains vivent en France, travaillent en France, y payent des impôts et on leur dirait "pas vous, pas de droits...les Français d'abord"

Mme Angélique Ranc 3ème de l'Aube

Âgée de 34 ans, elle dit avoir été "contaminée" à la politique par son mari militant au RN, "à force de regarder et d'écouter les vidéos de Jean-Marie Le Pen". "Le programme du RN" a ensuite donné envie à cette mère au foyer, ex-conseillère clientèle, de "s'engager".

M. Julien Rancoule 3^e de l'Aude

Julien Rancoule rejoint le Front national en 2011, alors qu'il est lycéen à Jules Fil à Carcassonne. Entrepreneur individuel dans le secteur de la formation continue, il est conseiller municipal à Limoux depuis juillet 2020. Il a fait campagne ainsi : "Je suis le candidat de l'ordre républicain, face à une candidate d'extrême gauche dont le mentor veut désarmer la police qui, selon lui, tue. Nous sommes opposés à cette vision et nous, pour l'ordre

Républicain. La candidate de la France Insoumise menace nos traditions, notre culture et notre identité locale. Je suis, moi, un enfant du pays, le candidat du mérite, un exemple de la méritocratie. Je travaille depuis mon plus jeune âge ; je sais ce qu'est le travail. Je viens d'une famille modeste et même monoparentale. Je vois la misère sur notre circonscription ; je connais les problématiques locales par mon engagement politique, mes mandats d'élu local. D'ailleurs, j'ai fait plus de 33 % des suffrages à Limoux. Cela montre que mon travail d'élu local est reconnu. Je suis le candidat de la justice sociale et pas le candidat de l'assistanat. Je veux défendre les gens qui ont travaillé toute leur vie pour récolter une misère, les jeunes qui veulent s'en sortir, et vivre sur le territoire et qui n'ont pas les moyens de vivre décemment. De par mon expérience, je suis le candidat du concret. Mademoiselle Adda--Netter ne connaît que le programme théorique de Mélenchon qui est un danger pour la France. Ses seuls faits d'armes ont eu lieu sur les bancs de la Sorbonne.

Mme Laurence Robert-Dehault 2^e de la Haute-Marne

Elle fait partie de la famille Robert-Dehault ; sa belle-sœur Élisabeth Robert-Dehaut fut maire de Saint-Dizier de 2017 à 2021 sous l'étiquette Les Républicains. Elle est hypnothérapeute de profession.

Candidate sous la bannière du Rassemblement national dans la deuxième circonscription de la Haute-Marne aux élections législatives de 2022, elle est élue députée à l'Assemblée nationale face à François Cornut-Gentille,

député sortant Les Républicains, après avoir recueilli 51,70 % des voix au second tour.

Mme Béatrice Roullaud 6^e de la Seine-et-Marne

Née le 9 juin 1960 Béatrice Roullaud est avocate au barreau de Meaux, après avoir un temps été juriste dans une étude notariale. Elle milite d'abord pour Philippe de Villiers avant de rejoindre le Front national en 2011. Elle est élue sous cette étiquette au conseil régional d'Île-de-France en 2021.

Candidate sous la bannière du Rassemblement national dans la sixième circonscription de Seine-et-Marne aux élections législatives de 2022, elle est élue députée à l'Assemblée nationale face à Valérie Delage, candidate de La France insoumise (Nouvelle Union populaire écologique et sociale), après avoir recueilli 52,12 % des voix au second tour.

Mme Anaïs Sabatini 2^e des Pyrénées-Orientales

Elle grandit dans le quartier du Vernet à Perpignan. Elle milite au début de sa carrière au sein de l'UMP avant de rejoindre en 2019 le Rassemblement national. Elle est avocate en droit de la construction, droit de la famille et droit des enfants. Éluë au sein du conseil municipal de Perpignan aux côtés de Louis Aliot, elle y prend le rôle d'adjointe à la commande publique, à la jeunesse et au juridique.

Lors des élections législatives de 2022, elle est candidate pour le Rassemblement national et est élue députée de la deuxième circonscription des Pyrénées-Orientales le

19 juin 2022 avec 61,23% des voix face à sa concurrente Frédérique Lis de La République en marche.

M. Alexandre Sabatou 3^e de l'Oise

Alexandre Sabatou est né le 18 février 1993. Après avoir travaillé en tant qu'ingénieur de l'industrie et des mines en 2021, il devient chef de projet des systèmes d'information à la douane. Il commence sa carrière politique en 2018 en tant que président des Jeunes du parti Debout la France. En 2020, il quitte cependant le parti souverainiste fondé par Nicolas Dupont-Aignan en compagnie d'une soixantaine de cadres et cofonde le mouvement *Avenir français*. En 2021, Il est candidat aux élections départementales sur le canton de Méru, ainsi qu'aux élections régionales sur la liste de Sébastien Chenu.

En 2022, il est élu député de la 3^e circonscription de l'Oise. Lors du second tour des élections législatives, il recueille en effet 52,42% des voix, devançant la candidate de la NUPES, Valérie Labatut (47,58%). Il devient membre de la commission des Finances de l'Assemblée nationale.

M. Emeric Salmon 2^e de la Haute-Saône

Émeric Salmon naît en 1973 à Vannes dans une famille de 6 enfants. Son père est architecte et sa mère femme au foyer. La famille lit la presse d'extrême-droite. Il part à Rennes pour ses études où il décroche un diplôme d'ingénieur informatique à l'université Rennes. À 18 ans, pour son premier scrutin, il vote « non » au référendum

sur le traité de Maastricht Il adhère au Front national en 2004 puis quitte le parti l'année suivante pour présider la Fédération française de go jusqu'en 2010. Il devient ensuite salarié du Rassemblement national (RN) et participe à l'équipe qui gère les fédérations. De 2015 à 2021, il siège au conseil régional de Bretagne Candidat aux élections législatives de 2017 dans la première circonscription d'Ille-et-Vilaine, il est éliminé au premier tour après avoir obtenu 6,05 % des voix. Choisi pour être tête de liste du RN aux élections municipales de 2020 à Rennes, il obtient 4,98 % des suffrages. En 2021, il est candidat en binôme avec Myriam Cobigo aux élections départementales dans le Morbihan pour le canton de Moréac. Obtenant 23,33 % des suffrages au premier tour, il est battu au second tour après avoir recueilli 30,14 % des votes.

Pour les élections législatives de 2022, Émeric Salmon est investi candidat dans la deuxième circonscription de la Haute-Saône. Au premier tour, il devance le député sortant Christophe Lejeune, avec lequel il est qualifié pour le second tour. Il est élu au second tour le 19 juin député de la XVI^e législature en obtenant 54,38 % des suffrages

M. Philippe Schreck 8ème du Var

En 2017, Schreck est élu bâtonnier et dirigeait l'ordre des avocats de Draguignan, avec un fond de fonctionnement de plusieurs centaines de milliers d'euro, il avait également été président de la Carpa, une caisse de dépôt chargée de la gestion et de la sécurité des fonds des avocats. Son rôle devait être de veiller au bon

fonctionnement du barreau et de ses fonds. Mais on ne sait quelle mouche l'a piqué, il a décidé de mettre la main à la « poche » et de se lancer dans les placements Bourbon, une entreprise spécialisée dans les activités maritimes – liquidée depuis juin 2019 et reprise par les banques. Le conseiller financier de l'Ordre l'avait pourtant prévenu : Bourbon n'était pas un « joker » : en 2014, ses pertes ont dépassé les 400 millions d'euro et, deux ans plus tard, le groupe croule sous une dette qui a atteint les 2,3 milliards d'euro. Mais le « joueur » ne voyait pas les choses de la même manière. En pleine déliquescence de l'entreprise, il a décidé de casser la tirelire et d'en acheter pour 200 000 euros d'actions. En un clic, il fait voler en éclat une bonne partie des fonds dont disposait le barreau de Draguignan. Au plus fort de la crise économique, qui envoient des centaines d'avocats sur le carreau. La famille ne manque pas d'argent, mais une bonne partie de ses flux n'était pas toujours tombée de la sueur du front : Alain Schreck, le père, alors à la tête d'un grand cabinet d'avocat, était embourbé jusqu'au cou dans une sale affaire de montage et de partage d'émoluments des enchères judiciaires. C'est le bâtonnier de l'époque, Gilbert Bouzereau, qui a découvert cette affaire d'insalubrité judiciaire : dans le temps, la plupart des avocats n'hésitaient pas à prendre leur « part du gâteau » sur les ventes réalisées, alors que les règles en la matière sont claires. Le cabinet Schreck était poursuivi, avec l'ensemble de ses associés, dont le fils... Philippe Schreck. Son entourage, aujourd'hui, est capable de se rouler par terre pour convaincre qui veut bien l'entendre qu'il n'en était pour rien dans cette affaire, mais le conseil

de discipline n'a pas cru à la fiction de son innocence et lui a interdit d'exercer son métier pendant 6 mois.... avec sursis. Plus récemment, Le site lecorrespondant.net a, à la veille des élections, publié une enquête sur le futur député RN du Var, l'ancien bâtonnier Philippe Schreck. Des proches de ce dernier vont ensuite menacer le directeur de publication du média. L'article – court mais incisif – est publié à 11h30. Quatre heures plus tard, Djaffar Ait Aoudia reçoit un appel d'un avocat avec qui il avait eu jusqu'alors des rapports cordiaux, Me Lionel Ferlaud : « Je l'ignorais, mais Ferlaud est un très proche de Schreck et l'a soutenu pendant la campagne », explique Ait Aoudia. Furieux de l'enquête qui écorche l'image du candidat, Ferlaud s'emporte et perd ses nerfs, selon le journaliste : « Il m'a dit : "Philippe est un ami de longue date, ça ne se passera pas comme ça, j'espère qu'il gagnera demain (second tour des législatives, NDLR), sinon on vous enverra nos amis corses pour vous régler votre compte". ».

M. Emmanuel Taché de la Pagerie 16^e des Bouches-du-Rhône

Adhérent du RPR puis de l'UMP, il est assistant parlementaire de la députée UMP du Calvados, Brigitte Le Brethon. Il est conseiller municipal de Palaiseau entre 1995 et 2001 et l'un des fondateurs de l'association GayLib, au côté de Sébastien Chenu avec qui il s'est pacsé. Il est chroniqueur sur le site Particule Deluxe, qu'il a créé, et assure quelques pages « consommation » dans le magazine *Télé Star*. Le 19 juin 2022, au second tour des élections législatives, il est élu député dans la

seizième circonscription des Bouches-du-Rhône en obtenant 54,94 % des voix. Emmanuel Taché se voit assigné à comparaître à la suite d'une plainte émanant des trois descendantes de la famille Tascher de La Pagerie. En effet celui-ci utiliserait la particule et le nom « de la Pagerie » sans droit ni titre par homophonie à son nom « Taché », et porterait préjudice aux vrais descendants de la famille noble par le risque d'amalgame ainsi induit... Proche du peuple le type.

M. Jean-Philippe Tanguy 4^e de la Somme

Il s'engage auprès de Nicolas Dupont-Aignan après les élections législatives de 2012. Il devient son assistant parlementaire. Il est la tête de liste de Debout la France aux élections régionales de 2015 en Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Durant l'élection présidentielle de 2017, il fait partie de l'équipe de campagne de Nicolas Dupont-Aignan. Il œuvre à son ralliement envers Marine Le Pen durant l'entre-deux-tours. Il est ensuite nommé directeur de cabinet de Nicolas Dupont-Aignan à la mairie de Yerres (Essonne). Il est désigné 3^e sur la liste DLF aux élections européennes de 2019. Il quitte DLF en novembre 2020 pour rejoindre le RN. Au printemps 2021, il crée le parti L'Avenir français, composé d'ex-DLF et gravitant autour du RN. Lors des élections régionales de 2021 dans les Hauts-de-France, il rejoint les listes de Sébastien Chenu. Lors de l'élection présidentielle de 2022, il est le directeur de campagne adjoint de Marine Le Pen. La même année lors des élections législatives, il arrive en tête dans la quatrième circonscription de la Somme devant le député sortant Jean-Claude Leclabart,

en obtenant 32,45 % des suffrages exprimés. Il est élu député au second tour avec 54,59 % des voix

En juin 2022, Jean-Philippe Tanguy est le candidat du groupe RN à la présidence de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Après avoir évoqué une présidence tournante entre les trois candidats non-NUPES (Charles de Courson du groupe LIOT, Véronique Louwagie du groupe LR et lui-même), il est battu par l'insoumis Éric Coquerel au troisième tour de scrutin par 21 voix contre 11, après le retrait du candidat LIOT, Charles de Courson.

M. Michaël Taverne 12e du Nord

Ce policier de 43 ans est un ex-cadre de Debout la France. Au Rassemblement national depuis 2019, il a quitté le parti de Nicolas Dupont-Aignan car le RN est selon lui "la seule force politique à pouvoir rassembler" et faire "gagner les idées". Membre de "l'Avenir français", il est devenu policier à 32 ans, et exerce désormais au sein du commissariat central de Lille en tant qu'instructeur. Il forme notamment des policiers "aux armes et aux techniques d'intervention".

M. Lionel Tivoli 2^e des Alpes-Maritimes

Il s'engage en politique dès ses 18 ans et adhère au Front national. À 22 ans, il se porte candidat pour la première fois lors des élections cantonales de 2011 dans le canton de Nice-, alors secrétaire départemental du Front national de la jeunesse. Il échoue cependant à se faire élire au second tour en remportant seulement 48,83 % des suffrages. En 2014, il entre au conseil municipal

d'Antibes dans l'opposition avec quatre colistiers. En 2015, il poursuit sur sa lancée et est élu au conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. La même année, il assume le rôle de secrétaire départemental pour son parti. En 2020, il se présente aux élections municipales de Vallauris. Il termine en quatrième place avec 8,97 % des suffrages. Il est le seul de sa liste à siéger au conseil municipal. En 2021, il est réélu conseiller régional sur la liste conduite par Thierry Mariani.

Lionel Tivoli est candidat aux élections législatives de 2022 pour le Rassemblement national dans la 2^e circonscription des Alpes-Maritimes. Il est élu au second tour avec 51,65 % des voix face au député sortant Loïc Dombrevail². Il est membre de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale.

M. Antoine Villedieu 1^{re} de la Haute-Saône

Antoine Villedieu naît le 8 mars 1989 à Lure (Haute-Saône). D'origine italienne, il est le petit-fils de Jean Rota, ex-maire socialiste de Roye (Haute-Saône). Il est titulaire d'un brevet de technicien supérieur immobilier. Il a été boxeur professionnel, pratiquant la boxe anglaise et les arts martiaux mixtes, discipline dans laquelle il a été double champion du monde. Il devient ensuite policier en Seine-Saint-Denis puis à Besançon. Lors des élections municipales de 2020, il est élu conseiller municipal à Vesoul, sur la liste Agir d'Alain Chrétien. Il démissionne après seulement six jours de mandat, mis en cause pour avoir mis un j'aime sur un tweet de l'élu RN Julien Odoul critiquant Christophe Castaner. Depuis mai 2020, il est

délégué départemental du Rassemblement national en Haute-Saône. Lors des élections départementales de 2021, il est candidat RN dans le canton de Lure-2 en binôme avec Alexia Gallet. Ils remportent 34,14 % des suffrages exprimés au premier tour, puis 41,39 % au second tour, échouant à se faire élire. Depuis 2021, il est porte-parole de la Fédération professionnelle indépendante de la police, un syndicat proche de l'extrême droite.

Lors des élections législatives de 2022, il est élu député dans la première circonscription de la Haute-Saône sous les couleurs du RN, avec 54,5 % des suffrages. Il bat ainsi la députée LREM sortante Barbara Bessot Ballot.

PAS RN MAIS BIEN D'EXTRÊME DROITE AUSSI

Emmanuelle Duverger Ménard 6ème circonscription de l'Hérault

Non adhérente au RN, tendance catholique intégriste, elle a été réélue avec le soutien du RN qui n'a pas mis de candidat face à elle. Au 1er tour, elle progresse de 10 points par rapport à 2017 de 35, 41% elle passe à 45,76 % (4075 voix en plus). Elle est largement réélue au 2ème tour avec 69,83% des voix. A Valras plage elle obtient 81,95 % des voix. A Bassan 75,99 %. A Lieuran 75,8% et à Colombiers 75,24% mais il y a eu 56,70 % d'abstention. A Béziers, avec 67, 58% des voix elle

améliore son score de 2017. Née en 68 à Lille, elle a une licence de droit international et fait un stage au sein de la FIDH puis elle a été chargée du département de la justice internationale. En 2000, elle rencontre à Bamako Robert Ménard et ils se marient. Ensemble, ils vont créer la revue Média puis les éditions Mordicus at ?? le site Boulevard Voltaire en 2013. Bien entendu, comme Marine le Pen, « je ne se sens pas d'extrême droite mais de droite, ça oui ». Aujourd'hui, rattachée au RN au titre du financement de la vie politique (mais pas dans le groupe), son bilan de la première mandature à l'assemblée nationale peut se résumer à : une défense de la police et de la gendarmerie, une dénonciation de l'islam et le communautarisme. Une volonté de réduire les aides à la presse, de commémorer le génocide vendéen, d'honorer la mémoire des pro-Algérie française, de condamner les anti-chrétiens, la PMA bien sûr, l'écriture inclusive, les antifas, et surtout les aides aux réfugiés. En commission, à l'Assemblée nationale, la députée Emmanuelle Ménard, a proposé d'amender le projet de loi contre le « séparatisme » en réécrivant le premier article de la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat, et de le suggérer ainsi : « L'Etat français, fort de son héritage chrétien, assure la liberté de culte et la liberté de conscience ». Actuellement, il est inscrit : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public ». Selon Emmanuelle Ménard, « ce n'est pas la République, simple régime politique, qui garantit la liberté de conscience, mais bien l'Etat français à travers tous les régimes politiques assumés ». Elle estime également

que « l'Eglise catholique ne peut être traitée tout à fait de la même manière que d'autres cultes arrivés plus récemment ».

